Deuxième Année. - N° 243. Edition A. B. Le Numéro : 10 Centimes Dimanche 30 Avril 1916

"LE TÉLÉGRAPHE"

Rédaction et Administration :
11, Rue de l'Université, 11, LIÉGE
BUREAUX OUVERTS de 8 à 5 heures

Quotidien Liégeois d'Information

TARIF

Petite ligne	0.30
Grande ligne	0.60
Offres d'emploi	0.30
Demandes d'emploi	0.15
Réclames, 3e page, la grande ligne	1.00
Nécrologie, Avis de Sociétés, la ligne	1.00
Avis financiers, Corps du journal	2.50

La Défense contre les Sous-Marins

La question de la guerre sous-marine, dont souffre particulièrement la marine tant marchande que de guerre, est aujourd'hui plus que jamais de vive actualité.

Sans pouvoir contrôler le bien fondé des observations que nous reproduisons ci-dessous et que nous empruntons à un confrère hollandais, il nous a paru intéressant de résumer, à l'intention de nos lecteurs, les considérations émises sur les moyens employés dans la défense de la guerre sous-marine et dont l'efficacité peut paraître très contestable.

Quoiqu'il en soit, nous les livrons à titre documentaire.

Au cours de cette guerre, où la science s'est évertuée à perfectionner les engins meurtriers, on croit avoir trouvé le moyen de se défendre contre les sous-marins.

L'on pense généralement qu'à cet effet l'aviation peut jouer un rôle important. La grande difficulté contre laquelle on se heurte dans la lutte sous-marine est la difficulté d'apercevoir dans les eaux de la mer, l'équipage fantôme. A la surface de l'eau, la lutte contre le sous-marin n'offre pas de difficulté. Quand il navigue à la surface il peut être rejoint, visé, torpillé ou pris sous le feu de l'artillerie de marine. Aucun de ces moyens n'a chance de succès quand le sous-marin plonge à une profondeur suffisante. On a donc dû chercher des moyens pour obliger ces bateaux à revenir à la surface aux endroits où se trouvent des navires organisés pour les détruire.

A l'aide d'appareils spéciaux, les aviateurs qui se tiennent à une hauteur relativement grande, sont à même de découvrir des sous-marins qui se trouvent à une certaine profondeur, ce qui constitue déjà un avantage dans l'ordre d'idée qui nous occupe.

En effet, les navires peuvent, pendant le jour, être avertis à temps du danger qui les menace; toutefois, pour que ce résultat soit appréciable, il importe qu'il y ait une collaboration étroite entre la marine et le service aérien. La lutte entre des avions et des sous-marins se trouvant à fleur d'eau ne donne guère de sérieux avantages. La surface sur laquelle les bombes doivent être lancées est trop restreinte pour que les avions, volant à grande hauteur et se mouvant constamment puissent lancer leurs bombes avec succès. On a également taché de limiter le champ d'action des sous-marins en tendant sous la mer d'immenses filets en acier.

Antérieurement déjà, les bateaux de ligne et les croiseurs étaient pourvus de filets de ce genre pour les protéger contre les torpilles. Les ports eux-mêmes ont été isolés par l'emploi de ce filet protecteur.

Il en est tout autrement lorsque l'on veut se protéger contre les sous-marins qui plongent à 40 et même à 50 mètres de profondeur.

Jusqu'à présent, les sous-marins submergés sont comme des poissons aveugles, quoique cependant on prétend que les Allemands seraient parvenus à découvrir le moyen de voir sous l'eau dans des proportions limitées.

Le but des filets d'acier consiste à obliger les sous-marins à remonter à la surface. Ces filets de clôture sont minutieusement surveillés par quantité de contre-torpilleurs.

Là où la profondeur est trop grande pour ancrer les filets on emploie des filets flottants. Ceux-ci sont employés notamment dans différents ports. On ignore les dimensions exactes du filet et des maillons; toutefois on suppose que les filets en acier mesure environ 500 mètres de longueur. Chaque filet est relié par un câble à un trawler qui en a la garde. Quand un sous-marin se fait prendre dans un filet et qu'il entraîne celui-ci dans sa course, le trawler est immédiatement averti. Dès lors il n'a qu'à le suivre jusqu'à ce que le sous-marin se décide à revenir à la surface. A l'aide de ces mêmes filets, on peut également entreprendre la chasse aux sous-marins. Dès qu'un aviateur signale un sous-marin, immédiatement plusieurs remorqueurs arrivent à l'endroit présumé, après avoir descendu des filets entre eux; on prétend que si la mer n'est pas trop houleuse, le sous-marin qui se fait prendre dans les filets est définitivement perdu. Il paraît aussi que les grands sous-marins, jaugeant à peu près mille tonnes, trahissent souvent leur présence par un certain ondoiement que l'on peut apercevoir par temps calme.

L'emploi de microphones pour constater la présence des sous-marins n'a pas donné de résultats satisfaisants. Ils émettent, il est vrai, un bruit annonçant une approche, mais il est difficile de déterminer la direction que prend le sous-marin.

Informations et Arrêtés de l'Autorité

Avis. — En vue d'assurer l'alimentation de la population et de compléter les mesures que j'ai déjà prises à cette fin, j'ai décidé d'interdire désormais, dans le territoire placé sous mon autorité, l'exportation de tous les produits alimentaires et fourrages, y compris les bêtes de boucherie, et, en outre, des semences de tout genre, des engrais ainsi que de l'outillage agricole. Tous ces produits, à la condition qu'ils soient de provenance belge, seront donc réservés à la consommation de la population du territoire dépendant de mon administration. Il ne sera fait exception à cette interdiction que pour les quantités superflues de produits belges provenant du sol. Je ne permets cette seule exception que pour ne pas porter préjudice à l'agriculture, à la culture maraîchère et au commerce intérieur qui pratiquait déjà l'exportation avant la guerre. Afin de ménager plus encore les approvisionnements du territoire occupé, j'ai ordonné à l'intendance militaire de n'effectuer, dans le territoire placé sous mon autorité, ni réquisitions ni achats de gré à gré de produits rentrant dans les catégories susmentionnées et destinés à assurer la subsistance de l'armée d'occupation, bien que l'art. 52 de la Convention de la Haye me confère incontestablement le droit de nourrir les troupes de l'armée d'occupation au moyen des vivres existant en Belgique. Les troupes d'occupation étant réparties sur tout le pays, je n'ai pas l'intention d'interdire les achats individuels des personnes appartenant à l'armée; je ne désire pas priver le commerce local des bénéfices qui en résultent pour lui.

En portant les présentes dispositions à la connaissance du public, je tiens à faire observer que toutes les mesures déjà prises et celles que je jugerai bon de prendre encore ont et auront pour but principal d'obtenir une répartition équitable de tous les produits alimentaires et fourrages, afin que l'alimentation du peuple belge soit assurée quoi qu'il arrive, notamment si, à l'avenir, l'importation des denrées alimentaires rencontrait des difficultés ou était entravée.

Bruxelles, le 22 avril 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

Communiqués Officiels

Allemand.— Berlin, le 29. — *Théâtre de la guerre occidental.* — Sur le front, entre le canal de la Bassée et Arras, lutte de mines continuelle et intense qui a pris pour nous une tournure favorable. Nous avons fait de nouveaux progrès dans la région de Givenchy-en-Gohelle et avons repoussé trois attaques anglaises exécutées à la grenade à main. Dans la région de la Meuse, nous avons de nouveau fait échouer des contre-attaques françaises au Mort-Homme et plus à l'est. Nos canons spéciaux ont descendu un biplan anglais au sud de Moronvillers (Champagne) : ses occupants sont tués. Le lieutenant Boelke a abattu au sud de Vaux son quatorzième appareil ennemi.

Théâtre de la guerre oriental. — Au sud du lac Narocz, nos troupes ont exécuté hier une poussée dans le but d'améliorer les positions d'observation, reconquises le 26 mars.

Quittant les tranchées que nous tenions avant le 20 mars, elles ont pris les positions russes entre Stanarveze et Stachowce. 5.600 prisonniers et 56 officiers dont 4 officiers d'état-major, un canon, 28 mitrailleuses et 10 lance-mines sont tombés en nos mains. Les Russes ont subi en outre de lourdes et sanglantes pertes qui se sont encore élevées au cours d'une contre-attaque nocturne menée en masses compactes. L'ennemi n'a pu reprendre un seul pouce du terrain perdu. Nos dirigeables ont attaqué les installations de la voie ferrée près de Wenden, sur la ligne Dunabourg-Rjezyca.

Théâtre de la guerre des Balkans. — La situation est inchangée.

Autrichien. — Vienne, le 28. — *Théâtres de la guerre russe et du sud-est :* Pas d'événements remarquables.

Théâtre de la guerre italien : La situation est inchangée.

Turc. — Constantinople, le 29. — Pas de nouvelles importantes du front de l'Irak. Au front du Caucase, des forces ennemies ont réussi à attaquer, les 12 et 13 avril, nos détachements à l'aile droite dans la région de Wan et à s'approcher jusqu'à 300 mètres de nos positions. Une contre-attaque les a forcés à se retirer. Le 13 avril, l'ennemi a attaqué de nouveau les positions au sud de Bitlis, mais il a dû également se retirer sous le feu de notre artillerie et de notre infanterie. Des combats d'importance locale ont eu lieu, au centre et à l'aile gauche, dans la région de la côte. Un torpilleur et deux aviateurs ennemis qui, le soir du 13, avaient tenté de s'approcher de la région de Sidd-ul-Bahr, ont été mis en fuite par le tir de notre artillerie. Les 12 et 13 avril, des navires ennemis sont apparus à différentes reprises dans les eaux de Smyrne. Ils ont dirigé leur tir inefficace contre la côte de Kuchl Ada Tschekme, puis se sont retirés. Deux aviateurs ennemis ont survolé Smyrne et y ont jeté une bombe qui n'a pas causé de dégâts. Le 12 avril, un torpilleur a lancé, sans résultat, 100 projectiles environ contre les hauteurs qui dominent Alexandrette. Il s'est ensuite retiré.

Français. — Paris, le 28, à 15 h. — Aucun événement important à signaler au cours de la nuit sur l'ensemble du front, sauf un bombardement intermittent des régions d'Avocourt et d'Esnes et une certaine activité des engins de tranchée français dans le secteur de Regneville (ouest de Pont-à-Mousson).

Aviation. — Dans la journée d'hier, nos avions ont livré de nombreux combats aériens. Un avion allemand a été abattu dans la région de Framesey. Deux autres appareils allemands, attaqués par nos appareils sont descendus sérieusement touchés l'un près de Douaumont, l'autre dans le bois de Montfaucon. Enfin, dans la région de Nesles-Chaulnes, un fokker mitraillé par un Nieuport a piqué verticalement dans les lignes allemandes. Dans la journée du 27, une de nos escadrilles de bombardement a jeté dix-huit obus sur la gare de la Marche en Wœvre.

Paris, le 28 à 23 heures. — Au nord de l'Aisne canonnade assez vive dans la région du bois des Buttes. A l'ouest de la Meuse, lutte d'artillerie dans le secteur du bois de Malancourt. A l'est, bombardement violent de nos positions entre la côte du Poivre et Douaumont. Journée relativement calme en Wœvre. Dans les Vosges nos batteries ont pris sous leur feu un convoi allemand aux abords de Moussey (sud est de Celles).

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Aviation. — Dans la nuit du 27 au 28 avril, nos avions ont bombardé la gare d'Audun le Roman, des baraquements près de Spincourt et les gares de Grandpré et de Challerange.

Anglais. — Londres, le 27 avril. — Le communiqué signale d'intenses combats au front britannique. Il mentionne, indépendamment d'une attaque anglaise réussie contre les tranchées allemandes près de Carency, sept attaques allemandes qui ont eu lieu, hier soir, cette nuit et ce matin. Les deux attaques à la bombe avaient été précédées par des dégagements de gaz et un intense bombardement. Les Allemands ont pu se fixer en quatre points des tranchées mais ils en ont été aussitôt rejetés par une contre-attaque.

Italien. — Rome, le 28. — A la frontière du Trentin, depuis le lac de Garde jusqu'à la Brenta, activité de l'artillerie et des avions. Dans le Cordevole supérieur, notre artillerie a pris sous son feu des ouvrages de défense ennemis établis sur le monte Sief. Dans la vallée de La Drau, la gare d'Innichen a été bombardée plusieurs fois par nos canons de gros calibre, dont le tir était bien repéré. Sur l'Isonzo et sur le Karst, activité habituelle de l'artillerie. Une colonne de voitures autrichienne a été bombardée par une de nos batteries sur la route d'Oppachia Sella à Rubbia. Quelques voitures ont fait explosion avec grand fracas. Dans le secteur à l'est de Selz, l'ennemi gaspillant vraiment les hommes et les munitions, a continué opiniâtrement, mais vainement, ses tentatives pour pénétrer de nouveau dans le retranchement que nous avons conquis au sud de la vallée. La nuit dernière, après un violent bombardement qui a duré plusieurs heures, il a entrepris successivement quatre furieuses attaques contre nos positions. Les rangs compacts de l'infanterie autrichienne ont été décimés par notre feu et elle a été forcée chaque fois de se retirer en grand désordre. Nous avons enlevé à l'ennemi une vingtaine de prisonniers.

Russe. — Petrograd, le 27. — L'ennemi continue à bombarder la tête de pont d'Uexkull. Des aviateurs ennemis ont survolé hier la région de Dunabourg. Un des appareils portait distinctement nos marques. Nos aviateurs ont attaqué la ligne de chemin de fer derrière les lignes allemandes. Un dirigeable du type Muriametz a jeté 13 bombes incendiaires pesant chacune un poud (16.38 kg.) et 7 bombes explosives sur la gare de Daudsewas, au sud-est de Friedrichestadt. Les bombes provoquèrent un incendie dans la gare. Dans la nuit du 26 avril, après une préparation d'artillerie de deux heures, l'ennemi attaqua dans le secteur de Wlassy-Kraschin, au nord-est de Baranowitschi. L'attaque a été repoussée par le feu de nos postes, patrouilles et éclaireurs. Aujourd'hui matin, nous avions constaté de nouvelles concentrations de troupes dans ce secteur. Notre feu les dispersa également. L'artillerie ennemie a été particulièrement active dans la région du canal Oginsky et de la Jasiolda. Des avions ennemis ont survolé, en différents [illegible] du général Ewert, en jetant des bombes. Dans la région du chemin de fer Rowno-Rowel, nous avons occupé, après combat, le village Chromiokow (5 km au nord-ouest d'Olyka). L'ennemi a tenté de réoccuper le terrain perdu, mais il a été repoussé par notre feu.

A l'Extérieur

Allemagne. — *Le ravitaillement à Berlin.* — On annonce d'importants arrivages de bestiaux dans la capitale allemande, ce qui fait supposer que le marché de la viande s'améliorera sensiblement la semaine prochaine.

Après la note américaine. — Berlin. — Les conférences qui se sont tenues au grand quartier général pourraient bien prendre fin sans que l'on puisse dire maintenant déjà quand leur résultat sera publié. L'ambassadeur des Etats-Unis, en se rendant au grand quartier général, avait pour but de s'entretenir sur la situation avec les personnalités compétentes et tout porte à croire qu'il y prendra également connaissance des décisions définitives.

Turquie.— *Appel de volontaires.* (Constantinople). Une proclamation du ministère de la guerre, reproduite par les journaux, invite les jeunes gens âgés de 17 ans à se présenter volontairement pour prendre du service à l'armée.

Les caisses d'épargne.— Le ministère des postes et télégraphes vient de terminer l'élaboration d'un projet de loi établissant des caisses d'épargne.

Turquie d'Asie.— *Autour de Trébizonde.* — D'après une information officielle parvenue de Pétrograd à Bucharest, les Turcs ont entrepris une contre-offensive énergique vers Trébizonde. Le combat continue dans la région d'Askalin. En grandes masses, les Turcs ont entrepris une attaque violente dans la direction d'Harpal; elle a été provisoirement arrêtée.

Asie-Mineure. — *Abdul-Hamid.* — Le correspondant du *Times* à Salonique annonce qu'en vertu d'une information parvenue de Smyrne, Abdul-Hamid, ex-sultan de Turquie, est interné à Magnesca (Asie-Mineure), à 30 milles au nord-est de Smyrne.

Italie. — *La moisson.* — Un député italien a demandé, récemment, à la Chambre, au ministre de la guerre, si des permissions spéciales ne pourraient être accordées, à certains soldats, pour aider à la moisson, quand l'époque en sera arrivée.

Le ministre a répondu que cela n'était pas possible. Il est probable, dans ces conditions, que des prisonniers de guerre seront employés à ces travaux.

Capitaine Pini.— On mande de Lugano au « *Berliner Tageblatt* » que le capitaine Pini, écrivain italien germanophile, qui se trouve actuellement au front italien, a été arrêté sous l'inculpation de propagande contre la guerre parmi les troupes, et a été emmené sous forte escorte à Florence.

Le pape et la question irlandaise. — Le correspondant au Vatican du « *Corriere della Sera* » affirme que le Saint-Siège apporte la plus grande attention aux événements en Irlande. La question irlandaise avait déjà été discutée lors de l'audience accordée par le pape à M. Asquith. On croit que le Vatican tentera d'apporter sa médiation et qu'il est décidé à charger les évêques irlandais d'user de leur influence sur les catholiques irlandais pour amener ceux-ci à observer une loyauté complète à l'égard de l'Angleterre.

Grèce. *A Chios.*(Athènes). Les Anglais ont occupé le bureau télégraphique grec à Chios. Le préfet grec offrit, au début de la résistance mais le gouvernement lui enjoignit de se borner à une protestation. Le ministre président M. Scouloudis a déclaré à un représentant de la presse étrangère que le gouvernement grec fera sauter les lignes de chemins de fer si l'Entente persiste à vouloir transporter des troupes serbes sur les lignes grecques.

L'ambassadeur de Serbie et M. Scouloudis. — Le *Secolo* annonce d'Athènes : L'Ambassadeur de Serbie a fait remarquer à M. Scouloudis la nécessité d'amener à Salonique, par la voie de terre, les troupes serbes qui se trouvent à Corfou. L'ambassadeur de France, M. Guillemin, et l'ambassadeur anglais, sir Elliot ont appuyé la démarche et remis une note de la Quadruple Entente.

La Grèce s'obstine contre le transport de troupes serbes sur ses chemins de fer. — D'après une dépêche d'Athènes à l'Agence Reuter, la situation est devenue critique, par suite du refus opposé par le gouvernement grec à la demande des alliés, de permettre aux Serbes de se servir des chemins de fer grecs. La dépêche fait ressortir que le gouvernement est décidé à maintenir fermement son point de vue. Le ministre de Serbie s'est présenté au ministère des affaires étrangères pour y faire savoir que le gouvernement serbe est péniblement impressionné par le refus du gouvernement hellène. Les diplomates de l'Entente attendent de nouvelles instructions. D'après la dernière proposition des Alliés, les Serbes devaient être débarqués au nord de la baie de Corinthe afin d'éviter la ligne surchargée de Patras au Pirée et le passage par la capitale, ce qui serait humiliant pour les Grecs. Le *Secolo* apprend d'Athènes que M. Scouloudis a déclaré à plusieurs reprises aux ministres de l'Entente, que le refus de la Grèce de permettre le passage des Serbes par la voie de terre était irrévocable et absolu. Si l'Entente insistait, la Grèce ferait sauter tous les viaducs et tous les tunnels de chemin de fer. Si par contre les Serbes se servaient de la voie maritime et passaient par le canal de Corinthe, la Grèce se bornerait à protester pour la forme. Le parti gouvernemental et la Presse se montrent extrêmement inquiets et ils craignent que ce passage ne soit qu'un prétexte à l'occupation permanente des points les plus importants de la Grèce, pour fomenter des troubles à l'intérieur, favoriser des conspirations et créer un prétexte pour mettre le roi de côté.

France. — *Boulogne bombardé.* — Mardi matin, un avion allemand a, selon les journaux parisiens, survolé Boulogne-sur-Mer et lancé deux bombes. C'est la troisième fois en huit jours.

Bombes incendiaires sur Reims. — Les journaux parisiens annoncent : « L'artillerie allemande a, lundi, lancé de nombreuses bombes incendiaires sur Reims. De grands dégâts ont été occasionnés ».

Hollande. — *Le danger des mines.* — Ymuiden. — L'équipage du vapeur « Vénus », arrivé à Ymuiden, raconte que mercredi matin, il a aperçu trois navires qui avaient heurté des mines près de la bouée de Gallop. Ce sont les navires « Dubhe » et « Maashaven » et le remorqueur « Noordzee » qui remorquait le « Maashaven ». L'équipage du « Dubhe » s'était d'abord réfugié dans les canots; il revint plus tard à bord du navire qui se maintenait au-dessus de l'eau. Deux matelots du «Noordzee», le second machiniste et un chauffeur ont péri. Les autres ont été sauvés par le remorqueur « Oostzee » qui remorquait également le « Maashaven ». Ce dernier navire flotte encore.

Une exposition belge. — Sous les auspices de l' « Internationale Liefdewerk », sera ouverte à Amsterdam, du 5 au 13 mai, une Exposition des Poupées, dont les recettes seront affectées à l'envoi de douceurs aux prisonniers et blessés belges. L'exposition ne comprend pas moins de 175 poupées, d'une beauté incomparable, nous dit-on. Elles seront vendues le jour de clôture, sauf deux toutefois, choisies par le Jury et qui seront offertes respectivement à la princesse Juliana, des Pays-Bas, et à la gracieuse princesse Marie-José de Belgique.

La navigation vers les Indes. — (Amsterdam) — Au cours de la conférence, qui a eu lieu vendredi entre le ministre néerlandais des colonies, les directeurs de la ligne maritime «Nederland» et du «Rotterdamsche Lloyd» on s'est mis d'accord, en principe, sur la question de la participation du gouvernement aux risques de la navigation vers les Indes Orientales. Mardi prochain au soir, quatre vapeurs des deux sociétés sus nommées partiront pour les Indes Orientales. Ils ont la consigne de naviguer de conserve.

Le blocus. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* publie, de son correspondant particulier à La Haye, un télégramme annonçant qu'un Conseil des Ministres s'est réuni à La Haye, pour conférer au sujet des exigences anglaises qui réclament de la Hollande sa participation au blocus de l'Allemagne. La Hollande est décidée à décliner ces propositions.

Portugal. — *Repêchage de mines.* — (Havas, Lisbonne). — Une note officieuse du gouvernement portugais annonce qu'au cours d'un repêchage de mines dans le voisinage du golfe, une mine ennemie a fait explosion pendant son transport. Les travaux continuent. Des mesures ont été prises pour la sécurité de la navigation.

Grève de cochers. — (Havas, de Lisbonne). — Les cochers se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de salaire. Des mesures ont été prises pour la protection des non-grévistes.

Suisse. — *Incident aplani.* — L'Agence télégraphique suisse apprend de source autorisée que, conformément à divers précédents, l'incident provoqué hier à la frontière suisse par le passage de deux avions français ne donnera pas lieu à des représentations diplomatiques, attendu que les deux aviateurs ont immédiatement rebroussé chemin lorsqu'ils ont reconnu leur erreur.

Prisonniers malades. — Lord Newton a déclaré à la Chambre des Lords en réponse à une question de Lord Beresford, que le gouvernement anglais aurait adressé, le 25 mars, une question au gouvernement allemand au sujet du transport en Suisse de prisonniers malades, qui ont besoin de soins particuliers. La réponse de Berlin ne serait pas encore arrivée, mais on compte qu'elle serait favorable.

Un impôt sur la fortune. — De Genève : Le département fédéral des finances va convoquer pour le mois de mai une conférence qui aura pour but d'examiner la question de l'introduction d'un impôt de guerre sur la fortune et d'un impôt spécial sur les bénéfices de guerre. Le produit serait destiné à payer une certaine partie des intérêts et amortissements de la dette de mobilisation.

Angleterre. — *Service obligatoire.* — Les syndicats de Glascow réunis se sont prononcés contre une nouvelle extension du service militaire obligatoire.

Les produits pharmaceutiques. — Dans de nombreux pays, les produits pharmaceutiques ont, depuis le début de la guerre, subi

une hausse considérable. D'après le *Times* voici les prix en Angleterre : la phénacétine se vend maintenant 26 fois plus cher qu'en temps de paix ; la potasse id. 27 id. ; l'aspirine id. 25 id. ; l'huile de foie de morue id. 11 id. ; l'acide salicylique id. 20 id.

Kitchener vice-roi d'Irlande. — Le «*New-York Herald*» (édition parisienne) annonce que lord Kitchener vient d'être nommé vice-roi d'Irlande avec des pouvoirs illimités.

Cette nouvelle n'est pas confirmée. Elle est en contradiction avec une autre qui dit que le général Maxwell a été envoyé en Irlande.

Les prises maritimes. — (Londres) — L'agence Reuter annonce que, jusqu'à présent, 84 navires ennemis ont été déclarés de bonne prise, 42 de ces bâtiments ont été vendus et 42 réquisitionnés. Le tonnage total des navires vendus s'élève à 54,772 tonnes ; celui des navires réquisitionnés, à 56,162 tonnes. La vente des navires et des cargaisons a produit 6,850,000 livres.

Nouvelle exportation interdite. — On mande de Copenhague que depuis le 1er avril toute autorisation d'exportation de café, thé et fruits secs provenant de l'Angleterre est refusée à l'association danoise des commerçants en gros. L'importation directe de café du Brésil semble impossible, puisqu'on devrait s'attendre à la saisie de tous les chargements.

Un prisonnier de marque. — Le *Daily Mail* annonce que sir Royer Casement, qui, a été fait prisonnier à la côte d'Irlande, a été transféré à la Tour de Londres, où il est logé dans la cellule où l'espion allemand Hans Lody a passé les derniers jours précédant son exécution. Le Gouvernement Anglais a décidé que le procès de sir Royer Casement aura lieu à Londres.

Suède. — *Chez les Socialistes.* — On annonce que le journal hebdomadaire *Stormklokan*, organe du parti des neo-socialistes, devient un journal quotidien. Le nouveau groupe, qui vient de se séparer du parti socialiste officiel, sera présidé par le représentant Wennerström.

Norvège. — *Dans la presse.* — Toute la presse norwégienne se montre réservée dans son jugement sur la tension germano-américaine. Les sphères gouvernementales et la presse de Christiania considèrent la situation comme sérieuse. Cependant, on espère généralement que, avec de la bonne volonté, on pourra en arriver à une entente. Une rupture des relations diplomatiques entre l'Allemagne et les Etats-Unis constituerait une véritable catastrophe pour la navigation marchande norwégienne.

Scandinavie — *L'heure estivale.* — L'heure estivale sera introduite dans les pays scandinaves à partir du 10 mai.

Serbie. — *L'heure estivale.* — Par un ordre du jour, le commandement de l'armée a ordonné que l'heure estivale soit également introduite en Serbie.

Amérique. — *Un adversaire de M. Wilson.* — La *Gazette de Francfort* annonce de New-York : « Le député Mann, le leader de l'opposition à la Chambre des Représentants, qui a été attaqué à cause de ses remarques défavorables au président Wilson, a tenu un nouveau discours contre la guerre au cours duquel il s'est déclaré adversaire d'une rupture des négociations avec l'Allemagne. »

A propos des navires marchands armés. — Washington. — On vient de publier ici une déclaration dans laquelle est examiné le point de vue des Etats-Unis concernant les navires marchands armés. Dans cette publication, on reconnait à ce genre de navires le droit de s'armer pour la défense, mais on y fait remarquer, en même temps, qu'il existe une différence dans l'exercice de ce droit et le fait de croiser en mer dans le but d'attaquer des navires ennemis. La publication déclare que les navires marchands qui emploient leur armement dans des intentions offensives, ne peuvent prétendre à l'hospitalité des ports neutres. D'autre part on lit, que des navires marchands, appartenant aux nations belligérantes, peuvent exercer le droit de la légitime défense, soit par la fuite, soit en offrant de la résistance, mais quand, sommés à la reddition, ils font usage des armes pour tenir l'ennemi à distance, ou bien quand ils fuient, le navire de guerre a le droit d'employer la violence pour les contraindre à la reddition. Selon ce qu'on apprend, cette déclaration servira de base pour la réponse à la récente note allemande sur l'armement de navires marchands.

Nouvelle note à l'Angleterre. — (Washington) (Reuter). M. Lansing a communiqué qu'une nouvelle note avait été adressée jeudi à la Grande-Bretagne. Cette note réclame la mise en liberté des 38 sujets allemands, autrichiens et turcs qui ont été arrêtés à bord du vapeur «China».

Menaces de mort. — Havas Washington. — L'ambassadeur britannique a remis au département d'Etat une lettre anonyme où il est menacé de mort lui et tous ceux qui, aux Etats-Unis, servent la cause de l'Angleterre, au cas où sir Royer Casement ne serait pas traité en prisonnier de guerre.

Russie. — *Pénurie de viande.* — La *Birschewija Wjedomosti* annonce que la Commission de la Douma a adopté un projet de loi limitant la consommation de la viande. Au lieu des deux « jours sans viande » qu'avait proposé le ministère, la Commission a reconnu la nécessité d'en introduire trois. D'après le projet élaboré par la Commission, le bétail ne pourra être abattu les mardi et jeudi et la viande ne pourra être vendue les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Le Conseil municipal de Petrograd s'est également occupé de la question ainsi que l'annonce la *Nowoje Wremja*. Ici, c'est le maire intérimaire, M. Djemkin, qui dépose le projet de limiter la vente de la viande dans les boucheries de la ville et propose d'interdire chaque mercredi et jeudi tout débit de viande. Après avoir discuté le projet et entendu la proposition faite par le professeur Timonow d'établir l'usage de « cartes de viande », le Conseil a été unanime à décider que, à partir du 1er mai, on ne pourra plus débiter de viande les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

La conférence interparlementaire. — Dans son compte-rendu de la conférence interparlementaire, le «Temps» constate que le Japon et la Russie n'y sont pas représentés. M. Nicolas Raffalovitch, en sa qualité de délégué extraparlementaire de la Russie, a donné lecture à la conférence d'un télégramme des députés officiels, d'après lequel il leur aurait été impossible de partir à temps à raison de la clôture tardive de la Douma et du conseil de l'Empire, ce qui explique qu'ils n'aient pu assister à la conférence.

A la Douma. — Un membre de la Douma de l'Empire a demandé que les terres domaniales disponibles fussent partagées entre les défenseurs non fortunés de la patrie. La Douma a engagé le ministre de l'agriculture à lui faire le plus rapidement possible une proposition dans ce sens.

Sur mer. — Londres. — L'Amirauté annonce : Le navire anglais « Roussell » (14.220 t.), battant pavillon du contre-amiral Frémantle, a heurté une mine dans la Méditerranée et a coulé. 124 hommes manquent, 676 sont sauvés.

Le navire de guerre «Roussell», torpillé il y a quelques jours, jaugeait 14.220 tonnes. Il était armé de 4 canons de 30,15 cm., de 12 de 15,2 cm., de 12 de 7,6 cm. Il possédait 4 tubes lance-torpilles, filait 19,12 nœuds et était sorti du chantier en 1901.

(Reuter). Londres. — Le vapeur danois « Johann » a fait explosion.

A propos du « Slawa », vaisseau de ligne russe, dont parlait un communiqué officiel allemand paru hier dans *Le Télégraphe*, nous recevons les renseignements suivants : « Le « Slawa » jauge 13.700 tonnes, mesure 121 m. de longueur, 23 m. de largeur et 8 m. de profondeur. Il possède une force de 16.400 chevaux vapeur. Il donne une vitesse de 17,7 milles marins. L'équipage compte 825 hommes. L'artillerie comprend 4 canons de 30,5 cm., 12 de 15 cm., 20 de 7,5 cm. et 4 de 4,7 cm. de même que deux tubes lance-torpilles sous-marines de 45 cm. Il est sorti du chantier en 1903. Les 4 canons de 30,5 cm. sont accouplés en deux tourelles, une à l'avant et une à l'arrière, ceux de 15 cm. le sont également en 6 tourelles, 3 de chaque côté. Le navire a deux cheminées et deux hélices.

Hoek-van-Holland. — Le vapeur «Guardian» qui vient d'arriver de Londres, a rencontré le vapeur «Dubhe» qui était remorqué vers Harwich par deux remorqueurs et accompagné de deux navires de guerre.

Copenhague. — Le vapeur « Johanne », de Esbjerg, en route de Fowez vers Odense, a touché une mine et a sombré. Le capitaine a péri. L'équipage est sauvé et a été amené à Hambourg. Le navire était chargé de terre glaise.

Revue de Presse

La tension germano-américaine

L'officieuse *Berliner Neue Correspondenz*, commentant la situation, écrit :

« Le point central de notre décision gît dans cette question : Comment pouvons-nous compléter le plus tôt notre victoire contre la coalition ? Cette idée mère doit primer toutes les autres considérations. Les désavantages d'une rupture avec l'Amérique, qui amènerait celle-ci du côté de nos ennemis, sont-ils plus grands que les avantages retirés de la guerre sous-marine sans restrictions, qui peut rendre insupportable pour l'Angleterre la perte croissante du tonnage ? Dans l'affirmation, nous devons tâcher d'arriver à une entente avec l'Amérique. Dans le cas contraire, nous devons repousser froidement ses exigences. Seules, les sphères responsables de la direction de la guerre et de la politique peuvent dire ce qui convient le mieux, car elles seules connaissent toutes les circonstances de la cause et les conditions qui doivent être examinées concurremment :

Dans le cas d'une entente : affaiblissement de l'usage d'un moyen de guerre extrêmement précieux contre l'Angleterre, ce qui correspondrait à faciliter le commerce ennemi.

Dans le cas d'une rupture avec l'Amérique : Appui immédiat de tous nos ennemis en argent, armes d'arsenaux de l'Etat, recrutement de troupes dans les Etats-Unis, renforcement de l'unité parmi l'Entente, découragement de nos Alliés, difficulté de notre ravitaillement économique par les pays neutres.

Beaucoup dépend également de la façon dont la direction supérieure de l'armée considère la situation générale de la guerre, et surtout de la question de savoir jusqu'où va l'épuisement de la France en hommes et en force morale, et quels nouveaux coups nous porterons encore à l'un ou à l'autre front. »

Echos et Nouvelles

Les Œuvres pour les prisonniers de guerre.

Les administrations communales viennent de donner des instructions pour faire rentrer, dans le plus bref délai possible, les listes de souscriptions qui circulent parmi le public en faveur des œuvres créées pour les prisonniers de guerre. Désormais toutes les œuvres de ce genre seront supprimées et il ne sera plus accordé d'autorisations pour l'organisation de représentations de bienfaisance, expositions, concerts, jeux, etc., ayant le même but. L'autorité supérieure a estimé qu'il y avait exagération dans les résultats atteints et que les œuvres créées en faveur des prisonniers de guerre ne répondaient plus à un besoin immédiat.

La Vie en Belgique

A LIÉGE

A Liége-Palace. — Les premières effluves printanières des journées ensoleillées que nous vivons, ne semblent pas avoir ralenti le beau mouvement de l'art vers la charité, qui a été la caractéristique de ce dernier hiver.

Avec une incomparable ardeur, les éléments musicaux de notre ville, si bien dotée en la matière, à peine une audition finie, en organisent une nouvelle pour les œuvres qui répondent aux infortunes nombreuses.

C'est ainsi que le *Vestiaire privé pour Nécessiteux* et le *Sou-discret*, pour les employés privés de travail, verront encore samedi 6 mai une nouvelle fête musicale, qui par les concours qu'elle a réunis, est assurée d'ores et déjà d'un plein succès.

Il suffit de nommer les artistes qui ont répondu à cet appel, pour pouvoir se dispenser d'en faire l'éloge.

Mme Rambly-Malherbe, l'excellente artiste des premières scènes du pays, devenue notre concitoyenne, toujours dévouée aux œuvres liégeoises ; Mlle Germaine Lejeune, la pianiste émérite, dont nous avons fait et dont nous ne saurions trop faire l'éloge ; M. Closset, l'excellent baryton, avantageusement connu ; M. Quitin, le professeur et virtuose déjà célèbre de notre école liégeoise de violon ; la Royale chorale des Disciples de Grétry, cette phalange éprouvée qui naguère encore, dans plusieurs Requiem, à la Cathédrale notamment, donnait la mesure de ses ressources vocales et de son travail artistique ; voilà le contingent d'un programme aussi varié qu'attrayant ; et cependant nous y pouvons ajouter deux solistes d'élite de Liége-Palace, Mmes Duvallier et M. Morella, dont le passage dans plusieurs de nos grands théâtres est un gage de valeur et enfin la symphonie du Palace, notablement renforcée pour la circonstance, sous la direction du maestro Dautzenberg ; ne voilà-t-il pas de quoi satisfaire les plus insatiables?

Nous reviendrons sur le programme de cette importante soirée qui a été singulièrement facilitée par la générosité du conseil d'administration de Liége-Palace, mettant à titre gracieux son magnifique local à la disposition du Comité organisateur.

Pour être complet, il importe de souligner que l'entrée sera accessible à tous, par la modération de ses prix ; premières : deux francs ; entrée générale : un franc.

A propos de Mayonnaise

La salade sera toujours un mets de prédilection, surtout l'été. Seulement, la succulente mayonnaise menace de faire défaut. Le peu d'huile comestible se trouvant encore dans les magasins est à un prix inabordable, (environ 20 frs le litre). Aussi, nous avons été agréablement surpris en voyant apparaître aux étalages des principaux magasins de petits bocaux portant cette alléchante inscription : Mayonnaise « La Délicieuse.» Nous avons fait l'emplette d'un de ces bocaux et nous avons pu nous convaincre que l'étiquette disait vrai ; cette mayonnaise est réellement d'un goût exquis. Nous voilà donc rassurés, d'autant plus qu'on nous promet une production indéfinie de cet excellent assaisonnement. L'emploi de la mayonnaise n'est pas encore très répandu, car c'est une sauce de préparation très délicate. Beaucoup se contentent de préparer la salade avec un mélange d'huile et de vinaigre. On vend maintenant une excellente mayonnaise complètement préparée et il est souhaitable que son emploi se vulgarise.

DERNIÈRE HEURE

Turquie d'Asie. — *Poursuite de cavalerie.* — (Berlin, le 29, Woiff.) — Le « War Office » annonce qu'au cours des combats qui ont eu lieu lundi près de Katia, un détachement de cavaliers du Worcestershire dont les chevaux avaient été tués, n'a pu se retirer à temps et a été fait prisonnier. Les assaillants comptaient de la cavalerie turque de 1er ordre.

Grèce. — *Etablissement d'une base navale.* — (Zurich, le 29.) — L'Agence télégraphique mande d'Athènes : «Les travaux se poursuivent en vue de l'établissement d'une base maritime de l'Entente dans la baie de Suda : ainsi se réalise un vieux plan naval de l'Angleterre. Le *Neon Asti* annonce que deux grands croiseurs auxiliaires anglais sont entrés dans la baie de Suda. Dix navires bloquent le port. On s'attend à des débarquements de troupes. Des troupes grecques sont parties pour Suvla. »

France. — *Les troupes russes.* — (Paris, le 29, Havas.) — Le *Temps* écrit dans son article de fond : « L'étendard de la Russie flotte actuellement à côté de ceux de France, de Belgique et de Grande-Bretagne sur la longue ligne qui va de la Mer du Nord au Ura. Cette entreprise hardie ne renforcera pas considérablement nos armées. En effet, il ne faut pas se figurer que l'on pourrait faire accomplir cette [illegible] traversée à des armées tout entières. [illegible] influence morale n'en est pas moins grande. Elle dépasse de beaucoup l'intérêt militaire immédiat. »

Angleterre. — *En Irlande.* — Londres, le 29. — M. Asquith a déclaré à la Chambre des Communes que la situation en Irlande était toujours sérieuse. Les rebelles sont encore en possession de quelques bâtiments importants de Dublin et les combats de rues ne sont pas encore tout à fait terminés. Il est très vraisemblable qu'un mouvement révolutionnaire a été préparé dans l'ouest du pays et des mesures préventives sévères doivent être prises ; les troupes sont suffisamment nombreuses pour rester maîtresses de la situation. L'état de siége sera proclamé immédiatement dans toute l'Irlande et le général sir John Maxwell a reçu les pleins pouvoirs nécessaires pour réduire le soulèvement. Le gouvernement va entamer une enquête approfondie pour déterminer les motifs du soulèvement et les responsabilités.

Sur mer. — (Londres, le 29.) — Reuter mande officiellement : Le vapeur anglais « Industry » a été coulé par un sous-marin allemand.

Suisse. — *Incident de frontière.* — (De la frontière suisse, le 29). — L'Agence Suisse annonce : «Vendredi matin, vers 5 h. 25, un biplan venant de la direction du nord, a survolé, à une grande hauteur, notre frontière près de Miécourt, dans la direction de Alle, Porenthuy et Bure. Près de Villers-le-Sec, il se dirigea vers la France. A 5 h. 33, l'avion survola Delle et y jeta quelques bombes. A 5 h. 42, l'avion venant de Vlorimont, traversa de nouveau notre frontière, et survola Lugnez et Bonsel. Il quitta alors notre territoire à 5 h. 45 et se dirigea vers Pfetterhausen. La croix de fer a été distinguée avec certitude, par nos postes, sur le plan de l'appareil. La nationalité allemande de l'avion a été confirmée du fait qu'il lança des bombes sur Delle et qu'il fut poursuivi par le feu violent des Français sur la route Delle-Courcelles. L'avion se tenait à une hauteur de 1000 à 1500 mètres. Il a été violemment bombardé par nos troupes, mais sans efficacité, à raison de la grande hauteur à laquelle il se tenait.»

— (Berne, le 29. - L'Agence télégraphique Suisse). — L'ambassadeur Suisse à Berlin, le ministre M. von Claparède, est arrivé aujourd'hui matin à Berne. Après-midi, il sera reçu, en une longue audience, par le membre du Conseil fédéral M. Hoffmann, pour discuter la situation créée par les divers incidents d'aviation.

Une communication officielle du Gouvernement Allemand vient d'arriver à Berne. Aux termes de celle-ci, le commandement de l'armée a ordonné pour l'avenir d'éviter la région voisine de la frontière Suisse.

Il semble qu'une solution satisfaisante de la question soit notablement facilitée, car on peut voir dans cette déclaration la meilleure garantie que de nouvelles violations seront évitées à l'avenir à notre territoire.

— Berne, le 29. — (Agence télégraphique suisse.) — Le département politique fait la communication suivante : « Vendredi, l'ambassadeur allemand spécialement charge, par le Chancelier de l'Empire, s'est présenté auprès du président du département politique afin de lui exprimer les regrets les plus sincères et déclarer que le gouvernement allemand regrette non moins vivement que le Conseil fédéral même cet incident et les précédents. A la suite des mesures radicales prises spontanément par la direction de l'armée allemande, mesures dont il résulte que l'aviateur fautif est exclu, en punition, du corps des aviateurs et que, en principe, tous les vols le long de la frontière suisse sont interdits, le Conseil fédéral pourrait reconnaître quel prix l'état-major allemand met à éviter tout froissement en Suisse et à tout ce qui pourrait troubler les relations cordiales existantes. Vendredi après-midi, M. Hoffmann, membre au Conseil fédéral, a eu une conférence de plusieurs heures avec l'ambassadeur suisse à Berlin sur la situation créée par les incidents d'aviation. A la fin de cette conférence, le Conseil fédéral s'est réuni en séance extraordinaire, au cours de laquelle le texte de la note à l'empire allemand a été fixé. Plus tard, M. Hoffmann a reçu de nouveau, en une longue audience, l'ambassadeur allemand, M. le baron von Romberg. »

La mayonnaise peut être servie avec différents légumes : asperges, artichauts, choux-fleurs, avec toute salade bu légume cru ou cuit, avec tout poisson frit, avec le homard, les crevettes, les œufs durs et, ne l'oublions pas, avec les restes de poissons froids, de viande de boucherie, de volaille et de gibier. Enfin, une bonne mayonnaise peut, quand on y ajoute quelques assaisonnements, se transformer en sauce rémoulade, sauce tartare ou sauce Vincent. Il paraît même que la mayonnaise « La Délicieuse» peut, par l'addition d'échalotes, d'ail et de quelques branches d'estragon, devenir une béarnaise succulente. Nous communiquerons bientôt ces différentes recettes.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Samedi matin, vers 3 h. 1/2, les pompiers du poste d'Amercœur étaient appelés chez M. le docteur R..., rue des Maraichers, où un incendie venait de se déclarer. Après une demi-heure d'effort, tout danger avait disparu. Les dégâts sont peu importants. (M.)

CINEMA MONDAIN. — La fosse aux lions, drame en 4 parties, film colorié. — La petite châtelaine, grand drame en 5 parties. — La conquête, film d'art en 2 parties. — La loi de la mine, grand film policier en 7 parties. — Robinet devient comique. — Côtes d'Espagne, documentaire. — Fidélité d'esclave, comédie en 3 parties. — Max et la doctoresse, scène comique jouée par Max Linder.

ACCIDENTS. — Joséphine D..., âgée de 10 ans, demeurant boulevard de la Constitution, est tombée dans les escaliers. Elle fut conduite à l'hôpital de Bavière, où l'interne de service constata une fracture à la jambe droite. Après soins, la fillette fut ramenée chez elle.

— Louis R..., âgé de 5 ans, habitant rue Roture, 9, a été renversé par un vélo. L'enfant fut amené à l'hôpital de Bavière, par la police de la 6e division, où l'interne de service lui appliqua, à la face, trois points de suture. (L.)

SOLO-SCHLEM. — Un solo-schlem annoncé a été joué chez M. Louis Nélis, rue des Bonnes-Villes, par M. Eugène Deprez, avec neuf carreau : as, roi, dame, valet, dix, six et cinq et quatre pique de quatrième haute. Un franc a été donné pour l'œuvre du Vestiaire Privé pour Nécessiteux.

LOTERIE NON AUTORISÉE. — La police a verbalisé à charge de André M..., colporteur, place Delcour, qui avait organisé une loterie sur la voie publique.

TENTATIVE DE VOL. — Anne J... de Chênée, avait abandonné momentanément sa charrette à pains sur la voie publique. Jean D... et Jean-Baptiste D... ont été arrêtés par la police au moment où ils se disposaient à dérober plusieurs pains.

Timbres en Caoutchouc, 127 R. FERRASTRÉE 1548

WATSON
Se vendent comme avant la guerre
0,20 les 25 cigarettes, paquet beige
0,25 les 25 cigarettes, paquet blanc
Pour le gros : Rue de l'Enclos, 17, à Liége
f. 6132

SAVONS DE TOILETTE. Vente au détail. Voir nos prix : 10, Passage Lemonnier (Universel) 1659

OBLIGATIONS, ACTIONS Achats de toutes valeurs
Payement immédiat 44, RUE PONT D'AVROY, 44
Dimanche de 9 à 1. Semaine de 9 à 6 h.

MALGRE LA HAUSSE CONSIDÉRABLE
Ed. HAMACHER MO TAILLEUR 21, R. du Mouton-Blanc, Liége
maintient ses ANCIENS PRIX. (1609

ESTOMAC UNE SEULE BOITE de POUDRES DE COCK suffit toujours pour guérir n'importe quelle maladie de l'estomac, du foie, du ventre et des intestins. C'est un remède radical qui coupe court à toute souffrance. Exigez bien les Poudres de Cock. 2 fr. 50 la boite dans les bonnes pharmacies F 5676

EN PROVINCE

Terrible acte de désespoir à Bressoux

Une mère pend son enfant et se pend ensuite.

A Bressoux, dans une gentille maison de la paisible rue des Prairies, habite à l'étage la famille C..., dont le chef est actuellement à l'armée. Depuis le départ de son mari au début des événements, Mme C... avait contracté une humeur chagrine. Elle vivait retirée du monde, ne sortant presque jamais et avait reporté sur son unique enfant de 21 mois, toute son affection. Les difficultés de l'existence augmentèrent encore l'émoi de la pauvre mère qui, depuis quelques jours, devenait de plus en plus taciturne.

Vendredi dans l'après-midi, vers une heure, la pauvre femme fut à nouveau prise d'un terrible accès de désespoir. Dans un moment de fol égarement, elle résolut de mettre fin à l'existence de son enfant et à la sienne. Elle se décida à recourir à la pendaison.

Après avoir paré l'enfant de ses vêtements de dimanche, elle posa sur le cou de la malheureuse petite un tampon d'ouate pour empêcher la corde homicide de sectionner le cou. Elle même revêtit ses meilleurs vêtements, rangea sa chambre, puis se mit à table et écrivit une lettre à son mari et à ses parents. Elle y exprimait toutes les souffrances et sollicitudes siens, un pardon pour l'acte désespéré qu'elle allait commettre.

Elle prit alors son enfant dans ses bras, le couvrit de baisers et s'approchant de l'espagnolette de la fenêtre à laquelle elle avait, au préalable, attaché une corde, elle passa celle-ci au cou de l'enfant qu'elle lacha brusquement. Immédiatement elle se porta vers un angle de la place, où elle avait préparé un nœud coulant dans une autre corde solidement fixée à la muraille. Elle grimpa sur une chaise, se passa la corde autour du cou et s'élançant dans le vide, elle renversa la chaise du pied.

Quelques heures après, des voisins inquiets de ne plus rien entendre voulurent entrer. La porte de la chambre était hermétiquement close. On prévint la police qui fit ouvrir la porte par un serrurier. On comprend toute l'émotion indescriptible qui dut s'emparer des témoins de cette scène épouvantable. A l'espagnolette, gisait le cadavre du petit enfant. Dans le coin, le corps de la mère se balançait, hideux contre le mur.

Immédiatement on tâcha de leur porter secours. Il était trop tard. La mort avait accompli son œuvre depuis longtemps. Les deux cadavres furent conduits à la morgue. Inutile de dire que ce drame poignant a provoqué dans toute la commune, la plus profonde émotion.

On ne peut qu'admettre que la malheureuse mère a agi dans un accès de réelle folie car on ne peut s'imaginer que tant d'aberration puisse entrer dans le cœur d'une mère. (W.)

BOIS-DE-BREUX. — *Ouverture d'un bureau de poste.* — Un bureau de poste s'ouvrira lundi 1er mai, à Bodson, 37. Il sera ouvert en semaine de 9 h. à 12 h. et de 2 à 5 h. ; le dimanche de 10 à 11 h. (L. D.)

BELLAIRE. — *Les pommes de terre.* — Mardi, à la maison communale, nouvelle vente de pommes de terre à raison de 2 kg. par personne et au prix de 0.20 le kg. (I.)

FLERON. — *Au sanatorium.* — Depuis quelque temps déjà une quinzaine de soldats blessés sont hébergés au sanatorium pour femmes tuberculeuses. On comprend aisément que ce séjour leur devient monotone, quoique tous puissent se promener dans le grand jardin attenant au sanatorium. On leur construit, et eux aussi se mettent à l'ouvrage, un jeu de quilles très confortable. (I.)

Pains de Hollande. — A partir de mercredi la vente des pains de Hollande se fera tous les 10 jours, sur la base de 100 gr. par jour et par personne et au prix de 0.55 fr. le kg. Chaque famille aura donc droit à autant de kg. qu'elle compte de membres. La distribution aura lieu selon les numéros des cartes du Comité néerlandais. (I.)

HERVE. — *Pains de Hollande.* — Cette semaine, pour la première fois, nous avons eu des pains gris de Hollande. Il est probable qu'on n'en recevra d'autres.

Jardins ouvriers. — C'est étonnant qu'on n'ait pas établi ici, à l'instar de tant d'autres communes, l'œuvre du Coin de terre. On aurait pu faire appel aux propriétaires, en vue de mettre les terrains non-cultivés à la disposition des familles ouvrières de commune. (F. B.)

HUY. — *Les vols.* — La nuit dernière, on s'est introduit dans les dépendances de deux maisons contiguës, situées thier de Statte et habitées par MM. Alfred Renard et Emile Mignon. Le ou les voleurs y ont dérobé plusieurs poules et lapins, pour une valeur assez importante. Les auteurs sont restés inconnus et la police a ouvert une enquête.

A propos de ces vols, on nous fait

...signalent que les malandrins opèrent le plus souvent dans les rues écartées du centre de la ville. Une surveillance toute spéciale do ces rues s'impose. D'autre part, les habitants, de leur côté, doivent s'entourer de toutes les précautions nécessaires.

Echappé belle. — Un accident, dont les conséquences auraient pu être des plus graves, est survenu, ce mercredi, vers 4 h. 30 de l'après-midi, rue de Namur. Un cheval, attelé à un cabriolet, occupé par MM. Godet et Jamotte, arrivait à toute vitesse de la Neuve-Voie, quand il vint se heurter à une voiture qui stationnait dans la rue de Namur. Le choc fut des plus violents. Une des roues du cabriolet s'embarrassa entre la caisse et une roue de la voiture, et le cabriolet fut complètement renversé. Les deux occupants furent violemment projetés sur le sol. Figurez-vous-ient, ils se relevèrent sans blessures et en furent quittes pour la peur. Quant au cheval, il est sorti également indemne de l'accident. Seul, le marche-pied du cabriolet était brisé.

—*Société Royale des Cultivateurs.* — *Jardiniers et Vignerons de Huy.* — Dimanche prochain, à 3 1/2 heures, 14e leçon du cours d'horticulture fruitière donné par M. V. Jardin, professeur d'horticulture à Namur. Sujet : Les vergers pâturés. Réunion au local, Place St-Germain, pour se rendre au jardin de l'Ecole d'Outre-Meuse, si le temps le permet. (C. T.)

« Union pharmaceutique ». — *Repos dominical.* — Dimanche prochain, la pharmacie de M. Claude, rue Neuve, restera ouverte l'après-midi. Il est rappelé au public que, sauf pour les cas urgents, les pharmacies de la ville sont fermées, en semaine, à 9 h. 30 du soir.

CHRONIQUES

Sportive

UNE LACUNE COMBLÉE. — Je veux parler d'un « Traité de Football Association », dû à l'heureuse initiative de M. Tasset, Est-il chose plus nécessaire qu'un manuel de ce genre. D'aucuns m'objecteront peut-être que depuis longtemps déjà ils ont en leur possession de semblables brochures. Ils s'en détrompent. Ce qu'ils possèdent, en somme convaincu, n'est qu'une vulgaire « traduction » du règlement de football où MM. les arbitres, et à fortiori les joueurs, ne peuvent que difficilement comprendre les termes baroques y accumulés (Ex. « Master » (handle) dans ste dans le fait...) L'ouvrage de M. Louis Tanner viendra combler toutes les lacunes. En voici d'ailleurs les principaux traits : Règlement de football *avec discussion et interprétation*, conseils aux joueurs et aux arbitres, l'arbitrage. Ensuite l'auteur passe en revue les divers éléments (goal-keeper, backs, etc...) d'une équipe, donnant sur chacun d'eux quelques commentaires des plus intéressants. Puis les cas d'off-side : Par des diagrammes très clairs, l'excellent referee tranche les cas les plus difficiles. Un exposé de l'arbitrage par questions et réponses termine ce précieux ouvrage. Ajoutons que le Traité est agrémenté de jolis instantanés de matches internationaux et autres. (H. P.)

CORSWAREM. — *Standard Corswarem I. — Vétérans Landen II.* — Au 1er time les deux équipes dominent à tour de rôle : résultat de 0-0. Au 2e time Landen marque, Coswarem égalise un quart d'heure avant la fin, puis manque le winning goal. Arbitrage apprécié de M. Bodeu. (F.)

HUY. — Ce dimanche 30, deuxième journée du tournoi du Skill de Statte dans la propriété Vigneron à Wanze. Au tableau : deux rencontres : à 2 h. 15, en première division, Wanze-Bressoux, et à 4 h., en seconde, Bas-Oha-Union Warenimienne.

Si Wanze a l'avantage de jouer entouré de ses supporters, il ne faut pas perdre de vue que Bressoux est le seul club de première division ayant pu tenir tête et réussir deux drawns contre le fameux onze tilleuriens ! M. Landenne dirigera cette rencontre dont l'issue est, à notre avis, une victoire des liégeois, non sans avoir rencontré une énergique résistance de la part des hommes d'E. Rigaux. Immédiatement après, sous les ordres de M. Klaye, s'aligneront deux équipes de force sensiblement égale : Bas-Oha, qui obtint d'excellents résultats dans le tournoi régional hutois (rappelons en passant ses victoires sur Amay et Huy) et l'Union Warenimienne, qui battit, il y a peu de temps, un onze liégeois de réelle valeur. Qui l'emportera ? Allez-y, Messieurs les pronostiqueurs.., les deux teams ont d'égales prétentions à la victoire, (C. T.)

Jeu de balle. — PRAYON-TROOZ. — Ce dimanche à 1 1/2 heure, Lutte de Jeu de Balle (pelote) entre les fortes parties de Grivegnée (Binamé) et Prayon (Castagno) au terrain de Prayon-Trooz (arrêt du tram, place communale) au profit de l'Œuvre des Prisonniers en Allemagne. La lutte débutera par une partie intéressante entre l'équipe A (Meuter) et l'équipe B (Ch. Vanhay). Entrée 10 centimes. (P.)

Judiciaire

Liége. — TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Fugue d'un changeur.* — La fuite du changeur Delv.. Henri-Joseph de Liége fut constatée le 17 août 1913. Aussitôt arrivèrent les plaintes et la justice s'occupa de ce monsieur. L'expert-comptable M. Thomas, prouva bientôt qu'il avait fait en 13 1/2 mois un trou dans sa caisse s'élevant à 50.000 francs environ.

L'enquête démontra qu'il n'avait pas fait la déclaration de la cessation des payements, n'avait ni livre journal, ni d'inventaire et qu'il avait fait des faux en écritures.

Par défaut, Delv... encourt 1 mois de prison pour faillite ; 2 ans de prison et 14 fois 26 francs d'amende pour les autres faits. La publication de ce jugement sera faite par extrait et son arrestation immédiate est ordonnée. (K.)

Financière

Bourse officieuse de Bruxelles du samedi 29. — Toujours ferme en rentes et lots de ville. — Charbonnages demandés. — Hausse des valeurs coloniales au début de la semaine réaction en clôture. — Hausse des valeurs russes. — Bon du trésor Outremer 1917/100 à 100 1/4. — Divid. 116 à 122. — Ord. Crédit Nat. Industriel 271.25. — Fondateur 430-35. — Divid. Buenos-Ayres 37.25. — Divid. Bruxellois 325. — Providence Russe B 515 - C. 215. — Espérance Longdoz 318.75. — Laminoirs de Toula Divid. 170. — Cap. 355 demandé. — Ougrée 905 demandé. — Louvière Sars 245-35. — Centre de Jumet 1550. — Fond Gossoudarieff 170. — Bielaia 14 1/4 - 15. — Carabinier 620. — Fontaine-l'Evêque 2950. — Cap. Verr. Donetz 287.50. — Ord. Groony 2615. — Puvil 2740. — Ord. Haut Congo 655 à 630. — Divid. Similat 465 à 435. — Cap. Union Minière 1280 à 1235. — Katanga 2500 - 2450. — Fond Lacourt 450 à 430. — Capital 435 - 430. — Fond Confina 580 à 530. — Kasaï 72 à 70. — Divid. Belgo Katanga 87 1/2 à 80. — Cap. 75 - 72 1/2. — Commerce Congo 3200. — Cap. Fauconnier 262.50. — Hevea 152.50. — Sennah 50. — Part. CC. 25. — Tanganyka 75.75 - 80.50 - 77. — Lujar 675. — Raja 1100 à 1080. — Metal Russe 1835 - 1920 - 1890. — Dnieprovienne 2950 à 3025. — Taganrog 510 demandé. — Burbach 1600. — Barcelona 66. — Cap. Heliopolis 125. — Nitrate Rails. 350.

Nécrologique

Une messe d'Obsèques pour

Monsieur Hubert DETHEUX

soldat du 11e de ligne, mort pour la patrie, aura lieu LUNDI 1er MAI, à 9 heures, à l'église du Sacré-Cœur, à Robermont. f 6498

Le Docteur et Madame LAMARCHE-RASKIN prient d'annoncer la mort de

Madame veuve A. RASKIN

Née Eugénie ROSKAM

décédée à Huy dans sa 85e année.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité 17600

On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Ve GASPAR-HOUTAIN

décédée à Liége, dans sa 61e année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité. Vu les circonstances il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part. f 6482

La famille FOSSOUL a la douleur de faire part de la mort de

Mme Ve Auguste FOSSOUL

Née Félicie HARDY

décédée à Embourg, le 18 avril 1916, à l'âge de 77 ans. L'absoute suivie de l'inhumation a eu lieu dans l'intimité. Un service solennel sera célébré, à Embourg, le mardi 2 mai, à 10 h.

Le présent avis tient lieu de faire part. f 6489

Les amis et connaissances qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Mme Ve Louis DERETTE

Née Joséphine HAYENS

sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. Les obsèques solennelles suivies de l'inhumation, dans le caveau de la famille, au cimetière de Robermont, seront célébrées, Lundi 1er mai, à 11 heures, en l'Eglise Saint-Jean-l'Evangéliste.

Réunion, à la maison mortuaire, rue du Pot-d'Or, 6, à 10 1/2 h. f 6500

A LA **Religieuse** Modes Deuil BIJOUTERIE 29, Rue Pont-d'Ile, Liége (1585)

LE CABINET DENTAIRE DE **M. et Mme J. JANCLAES** est transféré rue Sainte-Marie, 10, Liége 1594

Prêts hypothécaires
Ach. de créances et nues propriétés. Rentes viag.
CAISSE PATRONALE
Soc. An., 57, rue de la Régence
BRUXELLES 1015

Quittances postales
avec firme du client
MANDATS DE REMBOURSEMENT
NOUVEAU MODÈLE OFFICIEL
IMPRIMERIE DES VENNES, 13, rue de Fétinne, LIÉGE
F. 5879

SEVE WY pour la repousse des cheveux. — Succès garanti.
Seul dépôt : M. Wynen, 50, rue St-Gilles, Liége.
Ce produit ne se vend chez aucun coiffeur 136

Pêche *à la truite. Engins Hardy, mouches sèches 4 ailes, cannes "Palakona"*
Leon SEUTIN, Aywaille
(F. 5598

PELADE Guérison certaine et prouvée par la célèbre SEVE WY.
Seul dépôt : Wynen, 50, r. S-Gilles, Liége. Ce produit ne se vend chez aucun coiffeur. 37

OFFICE COMMERCIAL
R. St-Paul 29 LIÉGE **TRADUCTIONS** R. St-Paul 29 LIÉGE
Cours collectifs. EXPERTISES COMPTABLES
1630

Quittances Postales
(MANDATS DE REMBOURSEMENT)
Conformes au modèle de l'Administration des Postes avec texte de reçu français et flamand
à l'Imprimerie Guill. BOVY
RUE ANDRE DUMONT, 14, LIEGE
50, 1,50 - 100, 2,50 - 500 (avec firme client) 11,50
Envoi dans toute la Belgique
Forte remise pour papetiers et imprimeurs f 8001

SAVON genre MARSEILLE
dep. fr. 1.35 le k., Ech. c/c 0,30 timb.
Savons de Toilette fins, n'irritent pas la peau. Expédié contre mandat, port en plus
Royal extra, les 100, 18 fr. ; 1000, fr, 170.
Savon de luxe Jamdem. La douz., 5 fr. ; la grosse, 54 fr. ; Echant. contre 1 fr. t. poste
Aug. JAMART, 84, r. Bodeghem, 84, Bruxelles
1569

Pharmacie VANDERGETEN Actuellement B. Grétry, 14
Remèdes certains contre : Varices, Ulcères, Phlébite, hémorrhoïdes, transpiration des pieds. Spécialité de sirop d'escargot, bromure contre toux et coqueluche. Remède radical de la grippe. Demandez notice gratuite. LIÉGE 1509

LES MALAXEURS
"LE MODERNE" sont les meilleurs, les moins chers, système breveté. Nombreuses références.
Usine LA MODERNA, Grande Rue aux Bois, 22, Schaerbeek-Brux.
Beurre à l'eau, malaxage idéal, consistance et bon goût conservé par le Malaxeur LE MODERNE. Agence pour la prov. de Liége : A. BOËL, r. Grandgagnage, 14. LIÉGE.
MALAXEUR EN DÉMONSTRATION. (F.5638)

MODES Boulevard d'Avroy, 8 (au premier étage)
NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Transformations soignées 203

Savons de Toilette gros, 1/2 gros Très marques, *Surfin, Dalcf-fé, Carlton, etc.* DISPONIBLES LIÉGE. Ecr. Hôtel d. Guillemins. f 6418

Seruline Insecticide merveilleux. Ne pas confondre avec d'autres soi-disant semblables

Sommes Acheteurs
Forte partie de Marchandises à prix avantageux.
Faire offre V. de B, rue des Dominicains, 18 1282

MIEL EN GROS 1607
Savons Genre Marseille, en poudre, en briques (tres marq.
Pudding - Chocolats - Chicorées - Bougies
SULEAU, 26, Rue St-Séverin, 26. LIÉGE

LA LESSIVE SANS RIVALE,
n'a pas besoin de réclame
Dépôt p' le gros : rue de la Casquette, 39
Sacs, caisses, savons de toilette d'occasion. f 1664

Universités (Exam. d'entrée) Reprise des cours oraux, 15 juin. Ec. Inst. Philotechnique, R. Eug. Aerts-gens, 8, Bruxelles 2000,

Sirop - Poires - Pommes - Chicorée
Café - Chocolats - Bougies - Savons extra en briques - Exclusion des savons de guerre - Allumettes - Savons en poudre f 6034
Javano : Remplaçant le café.
A. CLOSON
Rue Académie, 42 Liége — Hôtel Cosmopolite Bruxelles-Nord

VILLE DE HUY

Ecole supérieure de coupe et de couture, Madame Lacroix-Courtois, rue des Jardins, 17. *Réouverture des cours le 16 mai.* S'y faire inscrire tous les jours. Les élèves étrangères peuvent loger. Les personnes qui ne voudraient que quelques notions peuvent les recevoir à raison de 1 fr. la leçon et fr. 1.50 à domicile. Vente de patrons sur mesure, bustes. 17800

CHOCOLAT
A VENDRE :
7000 paquets BENSDORF, 350 grammes
2500 paquets DRIESSEN, 350 grammes
8, rue de Berlaimont, 8, Bruxelles
1678

Cercle Polyglotte et d'Etudes Commerciales
6, Rue Trappé, Liége
La rentrée aura lieu le Lundi 1er Mai. L'heure estivale y est suivie. Les cours de la section Dames, de la section Hommes et des Secrétaires-comptables seront donc avancés d'UNE HEURE. f 6492

COMMUNE D'AYWAILLE (Liége)

Le *Samedi 13 Mai 1916*, à 10 1/2 hres,

ADJUDICATION

des Travaux d'Agrandissement du Cimetière de Dieupart-Aywaille

Montant du devis estimatif . fr. 9900.00
Cautionnement . . . . fr. 1000.00

Soumissions sur timbre, accompagnées du récépissé de versement du cautionnement, doivent être déposées à la poste le 10 mai, au plus tard, par lettres recommandées à l'adresse de M. le Bourgmestre d'Aywaille.

Plans, devis et cahier des charges à consulter au Secrétariat communal. Autres renseignements le lundi de 9 à 11 heures, chez M. le commissaire-voyer Noël, à Esneux. F. 6033

VENTE D'UN

Important Mobilier

Piano, objets d'Art, argenterie et bijoux

Mercredi 3 et jeudi 4 mai 1916, à 2 heures, il sera vendu en les **Salles de Ventes St-Lambert, rue Florimont, 18, à Liége**, Mobiliers de salons, Boudoir, Salle à manger, Office, Bureaux, 4 chambres à coucher, Cuisine, Meubles divers, Objets d'Art, argenterie, Bijoux, etc. (voir détail aux affiches).

AU COMPTANT AVEC 10 %.

(S.) P. LABEYE

Exposition : Mercredi 3 Jeudi 4 Mai de 10 à 1 heure. (5053)

UNION ET PRÉVOYANCE
Compagnie d'Epargne de Retraite, d'Assurances sur la Vie et de Rentes Viagères
Rue de Ligne, 39, à Bruxelles
Total des garanties : plus de neuf millions

Il est rappelé aux nombreux Belges affiliés aux associations mutuelles d'Epargne créées par cette Compagnie que ceux d'entre-eux momentanément gênés et qui ont payé au moins trois annuités peuvent obtenir une avance de fonds contre remise en gageure de leurs contrats.

La Société Union et Prévoyance a payé pendant la guerre integralement et sans délai, tous ses sinistres même ceux résultant de faits de guerre ainsi que toutes les échéances et rentes viagères soit en tout fr. 313,698,69 du 1er août 1914 au 31 décembre 1915.

Elle accepte actuellement les assurances sur la vie avec couverture du risque de guerre, aux meilleures conditions ; frs 10,000 d'assurance coûtent en effet à 20 ans, frs 108 ; à 31 ans, frs 119 et à 40 ans, frs 169 par an.

Conseils éclairés et gratuits aux assurés des Sociétés étrangères

S'adresser : Rue Douffet, 86, à Liége, de 2 à 7 heures, les lundis et samedi de chaque semaine. (1533

Le Jouet Liégeois
Société coopérative F4708
50, Boulevard de la Constitution
Exposition Permanente
Jouets variés .:- Travaux d'armuriers.

Etude de Me MERSCH, notaire
48, rue Bonne-Femme, 48, Grivegnée.
—:—
Lundi 8 mai, à 2h., en l'étude, vente publique d'une

Maison de rentier

de construction récente
sise à Liége, rue Frédéric Nyst, 107. — Superficie 106 m. c. S'adresser conditions et renseignements à Me Mersch notaire. — Pour visiter : rue de Jupille, 16. — Libre de Bail.
Grande facilité de payement. (F.6373)

Etude de Me WAUTERS, notaire à Liége.
39, rue de l'Université, 39

Vente Publique Définitive

en une seule séance

LE LUNDI 15 MAI 1916, à 2 1/2 heures de l'après-midi, en son étude, rue de l'Université, 39, à Liége, le notaire Wauters, vendra publiquement :

Ville de Liége

Une fort coquette maison de rentier située rue Jean-Baptiste Cols, 29, bâtie fin 1911, avec cour et arrière-bâtiment servant actuellement d'atelier et ayant sortie indépendante.

Mise à prix : . . . . 10.000 fcs

Facilités de paiement.

Pour visiter la maison à vendre s'y adresser et pour tous renseignements s'adresser en l'Etude.

Capitaux à placer sur hypothèques. (F. 6364)

Etudes de Maîtres Franz FLECHET notaire à Verviers et Maximilien WINAND, notaire à Herve

VENTE PUBLIQUE D'UNE

FERME

Située à Soumagne
Chemins de Rafhay à Soumagne et des Carmes à Rafhay

LE MARDI 16 MAI 1916

à 2 1/2 heures,

en l'Etude rue de l'Harmonie, n° 7, à Verviers, il sera procédé par le ministère de Me Franz FLECHET, notaire en cette ville, à l'intervention de son confrère Me Maximilien WINAND, notaire à Herve, à la vente publique des immeubles ci-après désignés savoir :

UNE FERME

située commune de Soumagne, en lieu dit Voie d'Olne, Basse Rafhay et Aux Agos, comprenant maisons d'habitation et bâtiment d'exploitation, avec cour, jardin et pré, d'une contenance de **9 hectares 65 ares, 33 centiares.**

Cette ferme sera exposée en 4 lots :

PREMIER LOT

Un **Pré** de 3 hectares 4 ares 42 centiares, lieu dit Voie d'Olne.

DEUXIÈME LOT

Un **Pré** de 1 hectare 42 ares 2 centiares au même lieu.

TROISIÈME LOT

La **FERME**, comprenant maison d'habitation et bâtiment d'exploitation avec pré, d'une contenance de 2 hectares 61 ares 25 centiares, en lieu dit Basse Rafhay.

QUATRIÈME LOT

Un **Pré** d'une contenance de 2 hectares 57 ares 58 centiares, en lieu dit Basse Rafhay et aux Agos.

Cette ferme est d'un seul tenant et joint aux propriétés de M. le Marquis Antoine d'Ancien de Chaffardon-d'Oultremont de Wégimont et de Warfuzée, de M. Franck-Cornet, des consorts Dufays de M. Thavée-Dufays, des consorts Deliège et des chemins.

Il sera facultatif aux amateurs de faire une ou plusieurs masses des dits immeubles.

Pour les conditions, s'adresser à Me Franz FLECHET et à Me Maximilien WINAND susdits. (F.6362

(s) M. WINAND et Fr. FLECHET.

Etude de Me Fernand BOLLINNE, Notaire à Huy.

Pour cause de décès

Vente de Meubles

à MODAVE

Dimanche 7 Mai 1916, à 2 heures de l'après-midi, Mademoiselle Deneumostier, fera vendre en sa demeure à Modave, par Me Bollinne, notaire à Huy, le mobilier dépendant de la succession de feu Mme Ve Docquier-Deneumostier, sa sœur. (Voir détail aux affiches).

Payement comptant en argent belge ou allemand. - Prière de se munir de monnaie. (F. 6363)

Etude de Me MARTIN, notaire à Visé.

Le Jeudi 11 Mai 1916, à 1 heure, à Visé à l'Ecole Moyenne,

Vente Publique

1° D'une maison avec jardin sise à Devant-le-Pont, Visé.

2° D'un beau terrain à bâtir de 22 ares 40 centiares même lieu.

3° De terres sises à Devant-le-Pont, Haccourt, Lixhe, Hermalle S. A. et Heure-le-Romain.

Détail aux affiches. (F. 6370)

Extrait prescrit par la loi

Suivant exploit de V. Lesuisse huissier à Liége en date du 28 avril 1916 enregistré Madame Catherine Marie Fouillen sans profession, domiciliée à Liége pour laquelle est constitué et occupera Maître N. Gilkinet avoué au tribunal civil de Liége, domicilié à Liége, 6, rue Agimont, a formé contre Joseph Delvaux, fabricant de meubles à Liége, son mari, une demande en séparation de biens. N. GILKINET, avoué. (F. 6356)

Extrait prescrit par la loi

Suivant exploit de V. Lesuisse huissier à Liége en date du 28 avril 1916 enregistré Madame Marceline Andrien sans profession, domiciliée à Bressoux pour laquelle est constitué et occupera Maître N. Gilkinet avoué au tribunal civil de Liége, domicilié à Liége, 6, rue Agimont, a formé contre Joseph Bouillon, industriel, domicilié à Bressoux, son mari, une demande en séparation de biens. N. GILKINET, avoué. (F. 6365)

Tabacs, Cigares, Cigarettes
Vendus en détail 7003
au prix du gros
Réaliser 50 o/o d'économie en achetant, à bon compte, des produits de toute première qualité o o o o o o
Au Dépôt des Tabacs
13, Rue Souverain-Pont 13

AVIS AUX PARENTS

La direction de l'ECOLE POLYTECHNIQUE SUPÉRIEURE de Liége voulant donner satisfaction aux nombreuses demandes de jeunes gens qui désirent se préparer, cette année encore, à entrer, au mois d'octobre, dans l'une des sections *Mécanique* : diplôme ing.-mécanicien en trois ans ; *Agricole* : dipl. ing. de sucrerie en deux ans ; *Aéronautique* : dipl. ingén. aéronaute en deux ans, porte à la connaissance des intéressés qu'un *Cours préparatoire* s'ouvrira le *10 Mai* pour se clôturer le *20 Août* prochain. Aucun examen n'est exigé pour y être admis. Les élèves qui auront suivi ce cours devront se présenter à la session d'octobre pour subir les examens d'entrée à l'*Ecole Polytechnique supérieure* dans la section qu'ils auront choisie. Les parents sauront certainement gré à la direction de l'*Ecole Polytechnique supérieure* d'avoir pris une mesure qui permettra à ceux qui profiteront de cette préparation spéciale d'entrer au mois d'octobre en 1re année.

Pour tous renseignements, s'adresser à *M. le Directeur de l'Ecole Polytechnique supérieure de Liége, 3, rue Monulphe, Liége.*
1668

Boite Postale

RAYMONETTE. — Votre article est un essai, pas trop mal, mais fort peu travaillé. Il y a chez vous des dispositions littéraires, mais il faudra les développer. A l'occasion, passez par nos bureaux.

UN LECTEUR ASSIDU. — Par principe, nous ne répondons à aucune demande anonyme. Veuillez renouveler votre question en signant votre lettre. (Reçu fr. 0.50 pour les pauvres).

MARCHÉS

Le marché du Bétail d'Anderlecht du vendredi 28. — Allons-nous entrer dans une période de réaction contre l'exagération des cours du bétail ? Ce qui s'est passé au Marché d'Anderlecht est, à cet égard, d'un heureux présage pour les consommateurs. Au coup de cloche annonçant l'ouverture officielle, alors qu'on venait d'afficher au tableau «ad hoc» que 738 bêtes étaient offertes en vente (soit une augmentation sensible sur le marché précédent), les bouchers-acheteurs, par un accord tacite, refusèrent de passer par les nouvelles exigences des vendeurs. La bande des trafiquants qui depuis trop longtemps tient le du bétail en coupe réglée, avait encore haussé ses prétentions et exigeait 3.10 et 3.20 francs pour les plus piteux produits, tandis qu'elle portait les cours pour les pièces de choix jusqu'à 4.10 francs. Pendant près de deux heures d'horloge, les acheteurs résistèrent et lorsque vint le moment de la fermeture, on pouvait compter sur les doigts les transactions qui avaient été opérées. Les vendeurs, pour la plupart, cédèrent enfin et les cours s'établirent entre 2.40 et 3.10 francs. Néanmoins, plus de 300 têtes de bétail ne trouvèrent pas d'acheteurs et le marché s'acheva sur ce premier succès des bouchers. Que se passera-t-il au prochain marché ; Il serait impossible de prophétiser. Les vendeurs amèneront un minimum de bêtes, cela est presque certain. Ils essayeront une fois encore de forcer la main aux bouchers. Mais ceux-ci, qui se voient de plus en plus délaissés par leur clientèle, laquelle restreint de semaine en semaine sa consommation ordinaire de viande, n'auront qu'à tenir bon une fois encore pour obliger les vendeurs à modérer leurs exigences.

Si les bouchers comprennent bien qu'il est de leur intérêt de résister à la hausse et s'ils font bloc contre les trafiquants, la victoire ne peut leur échapper. Le public pourra alors se procurer à nouveau de la viande à des prix qui pour être encore excessifs n'auront plus la folle exagération des dernières semaines.

AGENCE DE LIÉGE f 6444

Ad. Debacker et J. Königs
Bruxelles : 10, rue Lombard
Liége : 17, rue de la Wache

A Vendre : **400 fûts harengs salés de Norwège de 1200 à 1400 pièces (100 k. net de poisson.)**

SAVONS DE FABRICATION NORMALE garantis de grand *rendement* et ne s'*altérant pas*. Pourvus à de nombreux ravitaillements officiels.

9050

Marie-José

Savon en poudre

ESPANA

Savon mou sans gélatine en cuv.

Cockerill

Savon en briques incomparable

Concessionnaires généraux :
M. de Mark & G. Philippart
17, rue des Mineurs, Liége.

Savons de Toilette
EN GROS

Assortiment superbe de SAVONS de toutes marques pour l'achat en gros aux prix les plus avantageux. — SERAI, *au café du Soleil*, 12 place St-Lambert, les jours de bourse. Ecrire pour renseignements : F. CHARLIER, 49, rue des Wallons, Liége. f 6202

A la bonne Chaussure
Maison RADELET Rue Ferd. Nicolay, 111 OUGRÉE 3454

Choix incomparable d'articles de luxe et de fatigue ::: Gros souliers de travail

Vente au prix du gros — Réassortiment pour Magasin

Allumettes
en Gros

S. WULFSON & Cie
Rue Méan, 20
LIÉGE
(1124)

Laboratoire de Prothèses

Bras, Jambes artificiels fonctionnant comme le membre sain. - Seul praticien exécutant les appareils de coupe anatomique. -- Instruments de chirurgie et accessoires d'hôpital.

Alfred COUTURIER, ex-préparateur d'anatomie de l'Université de Liége, RUE MONULPHE, 83, Liége. 1556

Bateaux-Mouches
HUY-JEMEPPE et retour
Dép. de Jemeppe: 8 h., 10 h. 20. 2 h. 40 et 5 h. 45
Départs de Huy : 7 h 35. 11 h. 15, 3 h. et 6 h.
F 3786

BOUCHERS-CHARCUTIERS
Favorisez l'INDUSTRIE LIÉGEOISE en achetant
vos **MACHINES & MATÉRIEL** à la
Maison SCHMEITS, 52, Rue Puits-en-Sock, 52, LIÉGE

EN VENTE PARTOUT :

CONDOR

Savon en poudre SUPÉRIEUR au savon mou

Dépositaire pour le gros :
S. WAROUX, 25-27, rue Billy, Liége
(1639) (Beaune-Femme)

Dées d'Emplois

Chef basse-cour, dem. pl, M-G-S, b. journal 990

Pharmacie ou Droguerie
Aide au court ch. place contre table et logement.
Ecrire Librairie Gilon, Verviers 1672

Jeune femme connaissouvrage de b. mais. et sachi bien lessiver dde journées, 13, rue des Aveugles au 1er R61

Bonne corsetière cher. ouvrage chez elle ou à domicile. Rue de la Légia 50 Liége R51

Dlle aide compt. caiss. sténo. dact. not. allé. com. cherche occ. 1/2 journée, prét. mod. Ec. E. D. 24 000

Bonne tailleuse. se recommande pour tout travail chez elle ou à domicile 50, Rue de la Légia Liége R59

Travaux de broderie Brodeuse se recommande pour ouvrages en tous genres, 2, Rue Pasteur, Liége R41

J. homme flamd 19 ans dem. emploi quelconq. écr. W-E. b, journal f 6453

Jeune fille, bons certif, cherche quart. ou demi journées, 19 Rue des Célestines f6476

Jeune fille 28 ans, dde journées ou quart. à faire, s'adr, 105, R. des Champs 105 f6462

Jne femme sérieuse dde place ménage chez Mr seul, Ecr. sous V-T 52, b. Télégr. f6461

Personne âge m. bne cuis. bourg. dem. pl. chez Mr seul prêtre, petit ménage. Egards, Prix guerre. Rue sur la Fontaine 4 f6458

Veuve pr. sachi bien trav. dde pl. ret. soir ou quart. à faire, bon. réf., rue Oravioule, 54 f6457

Personne, âge m. bon. cuisin, dem, place ds petit mén. ville ou camp. Ecr, L-L 36, bur, Télégraphe 993

Jne fille honn, dem, pl. pr ret, le soir. 113 rue Ste-Walburge f 6483

Jne homme 35 a. dem. place infirm. ou garde-malade dipl, Croix R. et bs cert. s'ad. 120 R. Tout-va-bien St-Nicol. f 6485

Dlle sér, 26 ans, franç-flamd ch. place comm. écr, S-M 7, b, journal f 6487

Offres d'Emplois

L'Union commerciale Belge à Hannut dem. servante conn. b. cuis. bons gages. S'y présenter f6030

EMPLOI LUCRATIF
On dem. personnes honnêtes, instr., appartenant à la bonne bourgeoisie, et habitant centre agricole. *Conviendraient spécialement à Messieurs les fonctionnaires.* Ecrire à Mr de Smet, 148 Bd Anspach 148 Bruxelles, en indiquant âge, profession et références. Aucune caution à verser 6119

ON DEMANDE servante, Rue Station 8 Seraing, référ, exigées 1675

On dde j. fille pr 4 à 5 h. le matin. G. 15 frs sans nourrit, r. Lamb. Grisard 9, se présenter le matin f 6475

On dde pr appart. fem. en journée de 7 à 1 1/2 h. Se présent. av. cert. 35 r. Cathédrale f6474

On dem. bon garçon d'écurie sér. et aimant les chevaux, Ecr, référ. b, journal A-B 59 f 6472

On demande femme pour nettoyage et div. 3-4 h, par jour, Ecr, b. journal A-B. 59 f 6469

Dem. j, serv. ga. ta. 14 rue Académie f 6452

On demande domest. muni de bons certific. pour faire les courses et le nettoyage du magasin. Martin-Laurain, 31 Rue Cathédrale f6369

Lorsque
la situation normale sera rétablie, de nombreux bureaux commerciaux et industriels réorganiseront leurs services. Vous devez dès mainten. vous préparer à occuper les brillant. situations qui seront alors vacantes.

Pourquoi
ne pas consacrer vos loisirs à l'étude d. branches d'avenir :
Comptabilité
Sténo-Dactylographie
Langues Vivantes

Recherchez
parmi les établissements celui q. vous fournit le maxim de garanties à tous les points de vue.

Vous devrez
fatalement confier le soin de votre éducation professionnelle à l'
Institut Normal
DE LIÉGE
Quai d'Amercœur, 51, qui SEUL peut vous conduire RAPIDEMENT au succès.

Demandez
aujourd'hui même notre notice T, ABSOLUMENT GRATUITE
Succursale à SERAING, 25, Rue Goffart. (4036)

Cubes Bouillon, on dde agents actifs, s'adr. rue de la Wache 17 f6447

On dem, de suite une servante, bs référ. Rue Neuvice 44 Liége 997

On demande bonne servante connais. cuis. bourgeoise bons certif. Rue Neuve, 1, Chênée f6372

- Maisons - Appartements

Hesbaye. A 1er jolie villa part. meublée, arrêt vicin. Ans, cond. av. Adr, R. Coq, 15, Liége f 6477

Beau quartier garni à louer, R. du Parc, 47 Vue sur le Parc 2676

On dem. à louer au centre maison comm. pr après les événements Ecr. F-F-F. b. Télégr. f 6467

Famille h. dés. occup. quel. places d maison dont propriét. à l'étr. pet, loyer, écr. L-O, b. Télégraphe f 6353

Ch. garnies à louer, 78 Bd de la Sauvenière 78 f6459

Beaux app, 1er ét. 7 pl. balc. util. gaz, élect. 75 frs; 2e ét. derr. 3 pl. 22 frs. Rue Féronstrée, 60 f 6419

A 1er b, pte maison av porche jardin rue des Ecoles 41 Kinkempois, s'adr. de 2 à 4 h. lundi, vendredi f 5908

A louer appartemt de 4 pièces tout util. Bd Sauvenière 105 f 5658

Appartement ou chambre garnie av. ou sans pension ds jolie maison campagne, gr. jardin, Chaudfontaine, écrire G-S 90, bur, Télégr. f 6261

On cherche louer ou acheter campne (maison bourgse, ou pt château) avec 1 à 5 hectares jardin et terres, adresser offres C-L, 30 r Marie-Henriette, Uccle f 6259

Huy A louer r. de Statte, 15 septembre 1916, maison usage bouch-charcut. fond. 1874, s'ad. Horne Sottiaux, Statte 1662

2 belles maisons à louer, r, Vertbois, 17-19 F2521

Esneux. A louer belle villa jardins agrément et potager, prairie à l'Ourthe, remise, écur. S'adresser : Marchal à Bierset. f 6086

Esneux. Villa meubl. à 1er, s'ad, A-X-Z journal f6212

A louer, belle et grande maison de commerce 3 entrées dont 1 charretière ou partie maison, av, compt, et rayons, coin des rues du Coq et de Fexhe, s'adresser 47, rue Ste-Marguerite f 6253

A louer, Maison de commerce, 4, rue de la Cité, s'ad. même rue no 6, à visiter les lundis de 2 à 3 h. f6215

On cherche MAISON moderne av. jardin, v. 900 ou 1000 fr en ville G-C 32, b. journal f 6130

On dde quart. garn. pr 2 dames sér. (2 chamb. à coucher et 1 salon) Ecr, prix Z-X-V, bur. journal. f 6437

On dés. louer prairies env. de la ville, Brasserie PAX, rue des Guillemins 59 Liége f6473

Café garni à louer rue des Airs, s'adr, 3 Rue Jonruelle f6468

Appartem, à louer au 1er pl. et cave, serv, actuel. bur, greffe, rue Souverain-Pont 15 3981

Maison et dépendances conv. pr commerce ou pour rentier, 20 minutes d'Aywaille, sise à Awan Centre, libre de suite. S'adres. à L. Scholsen à Awan Aywaille f 6497

Cointe
Appart. garni à louer à pers. tranq. utilité N-B. 3, b. Télégraphe f 6488

Appartem. ou partie de mais. av. jardin à louer 98 rue du Limbourg f 6451

A vendre ou à louer, magasin av. étage, écur. et hang. r. Waroux 26, S'ad. r. Blés 24 6321

A louer de suite, belle mais. camp. S'adr. Dr Terfve, Nessonvaux. f 5864

A 1er meub, 15 mai au 15 sept, bne et vaste maison de camp, St-Georges 20 min, vicinal, jardin d'agr, légumier, fruits de choix, Situat, salubre, Ecr. av, réf, J L 10, Télégraphe f 5461

GRANDE MAISON A LOUER ou à VENDRE avec t. utilit. dés. empl. superbe, b. jard. en face. UNE AUTRE, mêmes cond. avec porche, et dépend. p. bureaux, remises ou atel. Ecr. H.V.25 bur. journal. 188

On ch. maison moderne centre 12 à 1,500 frs Ecr. J-L 10, b. Télégr. f 6209

QUARTIER GARNI A LOUER 28, rue du Ponçay, 28, Liége. 65

A louer 30 Boul. Constitution, conf. maison 2 ét., 9 p., eau, gaz, ut. étage 1200 fr. R. P. G. F 3983

B. Appartement de 4 pl. etc. à louer, 12 R. de Verviers 12. Visible de 2 à 3 heures. F5082

Chambres à louer à personne seule et tranquille, seul locataire, proximité centre. Ecr. D.T. 12 Télégraphe.

Perss s. enft ch. pr sept. appt 5-6 pièc, util. ou pte mais. 1 ét. jard. Ec. Télég. C-A 12, prix m. f 6329

Cascade de Coo
A louer : belle Villa meublée avec belle pêche ds l'Amblève, on peut visiter tous les jours, s'adr. à Veuve Joseph Remy à Coo f 5949

A louer chamb. garnie avec pension, 19 rue de Campine 19 f5925

Maison conv. pr com. ind. ou garage, 11, quai des Pêcheurs, s'adres. Bazar r1046

Bel appartem, à louer à pers, tranq, Rue Darchis 5, Pour condit, s'ad, bould d'Avroy 60 f 5577

Prix de guerre. Très joli rez-chauss. à louer gi ou non, 10, rue Pasteur. f5677

A louer maison avec jard, rue de Herve 517 près gare Bois-Breux Eclairage électr, prob. S'adr. 515 f 6044

A 1er b, pte maison av porche jardin rue des Ecoles 41 Kinkempois, s'adr. de 2 à 4 h. lundi, vendredi f 5908

A louer appartemt de 4 pièces tout util. Bd Sauvenière 105 f 5658

Appartement ou chambre garnie av. ou sans pension ds jolie maison campagne, gr. jardin, Chaudfontaine, écrire G-S 90, bur, Télégr. f 6261

On cherche louer ou acheter campne (maison bourgse, ou pt château) avec 1 à 5 hectares jardin et terres, adresser offres C-L, 30 r Marie-Henriette, Uccle f 6259

Huy A louer r. de Statte, 15 septembre 1916, maison usage bouch-charcut. fond. 1874, s'ad. Horne Sottiaux, Statte 1662

2 belles maisons à louer, r, Vertbois, 17-19 F2521

Esneux. A louer belle villa jardins agrément et potager, prairie à l'Ourthe, remise, écur. S'adresser : Marchal à Bierset. f 6086

Esneux. Villa meubl. à 1er, s'ad, A-X-Z journal f6212

A louer, belle et grande maison de commerce 3 entrées dont 1 charretière ou partie maison, av, compt, et rayons, coin des rues du Coq et de Fexhe, s'adresser 47, rue Ste-Marguerite f 6253

A louer, Maison de commerce, 4, rue de la Cité, s'ad. même rue no 6, à visiter les lundis de 2 à 3 h. f6215

On cherche MAISON moderne av. jardin, v. 900 ou 1000 fr en ville G-C 32, b. journal f 6130

On dde quart. garn. pr 2 dames sér. (2 chamb. à coucher et 1 salon) Ecr, prix Z-X-V, bur. journal. f 6437

Maison à louer av grand jardin et dépend, quai Henvart, 55, Bressoux Madr : tables, chaises, bancs, encarpolette à vendre f5555

Maison à louer r. Neuville 33, Bressoux, 5 pl lavoir, jardinet, pr de guerre f5556

On dem. pr fin août pt maison mod. av. porche et arr. bâtim. av. cave, centre ou envir. Ecr. J K 3, bur. Télég. 5369

Maison à louer, brillte situation rue Cockerill à Seraing, s'adresser le matin, 75, quai des Carmes à Jemeppe f 6127

Esneux, quai Régence, Villa gr jardin à louer. S'ad. Rue des Anglais, 27. f 5943

Cointe
Appart, garni conf. à louer 4 pièces, 2 gaz, utilités, écr, G-G 125, bur, Télégr. f6221

A LOUER bel et spac. mais. de camp. avec dépend. cour et jardin, élect. Condit. tr. avant. Dr Hoever, à Laroche (Luxg) f 5988

Maison mod. à louer jardin, prairie, utilité prix guerre, s'ad. 30 Bd Sauvenière (au 1er) f 6493

Pers. solv. dem. de suite ou apr. la guerre mais. comm. à Liége W-A 66 f6486

Mais. camp. à louer, jardin lég. sal. manger salon, bureau, cuisine-cave, 3 ch. 1er, 3 ch. 2e Rte d'Esneux-Dolembreux no 68 f 6367

Mais. à louer le long canal à Lixhe-Nivelle, s'ad. Pont 12. 963

Ventes et Achats

ON cherche d'occasion portes, fenêt. refendag. planch. volig. et escaliers, s'ad. r. Agimont, 6. f 6463

Secrétaire en chêne à vend. r. St-Marguerite 263 f 6465

On désire acheter pour léger service plusieurs poneys. Marchands s'abstenir. Ecr. E-L 331 b. journal f6471

Occ. Camion, couveuse-éleveuse, chèvre laitière, rue du Trixhay, 39, Wandre f 6454

cessation d'exploitation
A vendre sup, poney belge tail. 1m45, breack couv. 6 places, camion couv. pr md de beurre rue Adrien-Cartier 30, Herstal f 6456

Genisses, chèvres plein. chiens de trait et malin. 102 r, Ecoles, Bressoux f 6478

Suis achet, app, photographique, faire off. et condit, Librairie S-G, 110 R, St-Gilles f6480

BOUCHONS. On ach. de vieux bouchons à champ, à 2 fr le cent Quai Saint-Léonard 16 Liége f 6481

Dés. ach. d'occ. mach. atelier estampage, découp. instal. nicklage. 1 tour révolver. décol. tête percée, 1 automn. petite boul. Ecr. Depré (Tir lemont)

Sunlicht à vendre. rue de la Régence 43 (3080

A vdre 17 l. huile mot. 12 k graisse Stauffer, tuyaux chanvre pour arrosage rues ou jard. 331 St-Laurent 998

Belle chèvre à vendre r, Vecquée, 386, Lixe-Seraing f 6262

A VENDRE
Camion à vapeur
avec autor. de circuler état neuf, char. 6 T. dép. jour 7 frs, 39 rue des Vennes 994

25 VÉLOS neufs et occ. pr hommes, dames et enfants t. modèles et tous prix *à chaînes et acatènes* à 1 et plusieurs vitesses. - Accessoires et Réparations, Nickelage, Emaillage, Remise à neuf, etc.
Maison F. HEENS, 27, r. And. Dumont f 4038

A LIQUIDER
14, Rue Méan, Savon mou, Marseille, 250 caisses en br, g, Sunlight, Sirop en gros f5297

8000 paquets Chocolat
marques diverses sup. Intermédiaires s'abst.
Ravitaillement en gros Maison de Confiance
V. VERPOORTEN, HUY 7602

Sel par wagons
DEFRASNE, 24, Quai Dérivation, Liége, F. 3796.

Alimentation
Chocolat 2000 p. 300 gr à 8,25 le kg : Savon en poudre 18 fr les 100 p. Vente et achat de toutes marchandises alimentaires 49, Rue de Fragnée. 49 f6275

Four le gros
Café moulu «Brazil» Savons de toilette Laby, Laurent etc.
Savons en briques hollandais Vaseline, Mercerelle, Unica
Crème pr Chaussures « Gama »
5, q. de Longdoz, 5
f 5650

PILSEN 25 centimes, le Demi !!!

Café Nature
Café au Lait
Lait Russe
Lait Chaud
} 0.20 LA Tasse

Consultez le tarif spécial de l'Etablissement. - Bon marché extraordinaire. - Consommations de choix.

Véritable bouillon OXO servi chaud avec Biscuit } 0,25 LA Tasse

"AU FALSTAFF" à côté du Palace

ON ACHETE CUIVRE
fonte de fr 2,10 à 2,40 le kg, cuivre jaune de 1,40 à 1,55 kg, bronze de 1,70 à 1,85 kg, étain, zinc, plomb, etc. au plus haut prix.
Prix spéciaux par quantités
12, rue de l'Ourthe, 12 LIÉGE
On prend à domicile f5466

On achète à forts prix vieux cuivre, plomb, zinc, étain, papier de chocolat, etc. 1, rue des Clarisses, 1. 47 F3595

SOLDE
Fortes Chaussures de Luxe, pardessus, parapluies. Edmond DEMARCHE, r. d'Amay, 4, Pont d'Avroy. F4925

ACHETE: Bijoux, Or, Platine, Dentiers 6, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 6 f5733

A VEND. Machine à forer, 1 mach. à percer syst. Maubeuge, 450 k. éclisses pour rails de wagonnets, une corde neuve 20 mm épaiss., 70 à 80 m. de long. S'ad. Duchesne, Statte-Huy. 17500

Benzol Extra
pour moteurs, lampes à braser, etc : 90 cent. le litre. Réd. par quantités. 27, rue André-Dumont, 27 f 4050

Voitures à vendre

Buggys. Stanehoppes ainsi que d'autres voitures neuves et d'occasion, 6, rue Billy, 6 Bonne-Femme 1319

On achète TOUS BONS VELOS, 27, R. André Dumont f 4049

Achat d'or, argent, dentiers, brillants et pierres fines au pl. haut prix. Duparque, rue Pont d'Ile, 57. F3212

La Maison
H. Chapeau
rue du Palais 56-58
rue des Brasseurs 20
achète vieux papiers, métaux, chiffons, meubles. Prix défiant toutes concurrences. On se rend à domicile 1623

On cherche à acheter livres divers, romans, livraisons, gravures, magazines, musiques, etc. Ec. D-F, b, Télég. R 68

CULTIVATEURS
achetez vos **moulins** et **concasseurs**, RUE DU St-ESPRIT, 3 f5939

MACHINES A COUDRE neuves et d'occasion, prix tr. réduits. Huile 0,75 le fl. Aiguilles 0,80 la douz. pr toutes machines. Réparations de tous systèmes. F. HEENS, 27, rue André Dumont. f 4037

Suis acheteur de fonds de mag. Epic. aunage. Rayons-compt. et matériel A-X. 30, bureau Télégraphe f 6244

CYCLES MINERVE les meilleurs, A. Chabot boul. d'Avroy, 170, *en face Trinckhall*. Nombreuses occasions, tous les accessoires et réparations. F4010

Beau coupé à 1 cheval à vdre, Boever, dr Laroche (Luxg) f5978

BEURRE
Malaxeur Rêve et Rêveur, Jos Fabry. Ensival. Les lundis chez Chevolet, 39, place du Théâtre, LIEGE, de 2 à 4 h. F3680

On dem, fermier pouvt fournir lait journellement, s'adresser 244 r. des Ecoles, Souverain-Wandre f 6263

Beau choix de plantes potagères et d'agrémt depuis 1 et 2 fr. le 100 Chaussée de Tongres, 418 à Rocour f6260

Belles voitures d'enf, à vendre d'occasion, 341, rue Saint-Léonard *f 5385*

GÉNÉRATEUR
A vendre à deux tubes réchauffeurs 60 mètres timbré à 5 en très bon état, chez Wynants-Groenendaels, frères à Looz fr320

ACHAT D'OR 2,50 à 2,75 le gr., brillants, platine, argenterie dentiers au plus haut prix — Rue Ferdinand Henaux, 1 f 6021

Dde ach j griffon d'éc. rue St-Gangulphe, 27 992

BOIS
Je cher. 2 toupies. 1 pt ruban et transmission, Av, du Hêtre 8 Sclessin 991

Machines 4045 à Ecrire :
Achat, Location, Vente, Echange et Répar. de t. appar. Stencils, encres, rubans, carbones, etc. à prix s. conc.
HEENS, FRÈRES 27, r. And. Dumont

FACH Frères, Arlon Sommes achets. 1000 k couque royale bonne qualité f 6026

A vendre Locomobile 6/8 H.P., en très bon état. S'ad. rue Station, 63, Jemeppe-s-Meuse. f 6490

Suis vendeur de 100 caisses de 100 paquets de 2 briques savon à 45 francs la caisse. R. S, 29. f 6484

A vendre 200 kil. sirop pur fruits. Faire offres, H. L., 2, bur, Télégr. f 6496

Attention !!!
JE PAYE
Vieux papier 0.10
Vieux bas de laine 0.80
Etain 6.50
Papier chocolat 5.00
Prix défiant toute concurrence. Chiffons du ménage 100 p. 100 plus cher que partout ailleurs. f 6499

V. MATHIEU
1, rue Defrance, Liége, St-Gilles.

Occasions

On achète papier chocolat à 4 f. et vieil étain au pl. haut prix, Place du Parc, 3, Liége. 132

Occasion - soudure fine à vendre, place du Parc, 3 Liége. Même mais. on achète vieux plomb. 133

On ch. à ach. voiture enfant d'occ., très bon état. Ecr. J-P-W. Télégraphe R 67

Machine à coudre belle occas. gar. 45 fr. Rue André Dumont 27 f 4047

Orchestrion 550 fr.
Piano autom. 950 fr.
Pianos main gar. 5 ans depuis 250 frs. LOUIS, 31, R. Volière, Liége. 1385

On dés. acheter rencontre beau tapis de salon. Ecr. A-S-O, Télég.

A vendre d'occasion : beaux rayons, 3 compt. et un étalage à glissier. pour renseignemt. écr. D-B 58bis rue Léopold, Seraing f 6479

Objets Perdus

TROUVÉ chien berg. écossais, récl. 31, R. de Hesbaye 31 f6357

PERDU musique, rap. c. réc. r. Haute-Sauvenière, 5. 995

Commerces à remettre

Com. épic. et aun. b. achal. à remettre à Hollogne et Ans. Clientèle gratis, reprise environ 2000 frs, écr. S-H 10. b. Télégr. f 6243

Capitaux

Je cherche associé pour bonne industrie 35 à 40.000 frs Ecr. M-B 32 Télégraphe f6233

Capitaux sur hyp. taux selon rangs. Ec. Télég. S-S 29. f6224

500 frs demandés contre hypothèques ou aut. garant. H-H 500, bur. journal f6460

Enseignement

Profess. dés. place son fils (5 ans) en échange à la camp. préfér. ch. médecin. Surveillerait études. Télégr. R. 5 f 6470

DIVERS

TALONS CAOUTCHOUC
J. JOIRIS
1, Rue du Gymnase, 1
Bd Sauvenière, Liége f 6491

Polissage, Nickelage Dorure, Argenture
SUR TOUS MÉTAUX, Y COMPRIS LE ZINC
Travail soigné garanti
H. CRAHAY
35, rue Lambert-le-Bègue R 48

VÉLOS
RÉPARATION DE VÉLOS
de toutes marques
NICKELAGE 1508 *ÉMAILLAGE*
Pièces de rechange
F. PIRSON, 15, r. M. Polain derr. l'égl. St-Pholien

May, Acosene, Kamar, Chenteroi et vice-versa
Service accéléré par Ind. Sambre-Meuse
Dép. tous les lundis et jeudis du q. de la Batte, Liége
Messageries BALAK
2, R. des Chapelains.

SPÉCIALITÉ DE MIELS ET DE SAVONS
JEAN DEFAWE, rue Neuvice, 43, Liége
Grand Stock de Savons Marseille
Qualité extra et bonne qualité.
SAVON MOU, genre Sunlight, de toilette et en poudre.
CHOCOLATS de toutes marques
Seule et unique Maison pour Liége, la province et la Belgique pour la vente du **Miel Blanc** des bruyères de Carcassonne et de l'Association des Apiculteurs Belges, marques déposées depuis 20 ans, toujours les anciens prix, pour le détail 2 et 2 fr. 20 le kil.
Pour le gros demandez mes prix.
Fournisseur des Hospices Civils de Liége ainsi que des principaux Etablissements, Ravitaillements et Comités d'Alimentation.
La Maison n'a pas de succursale.

Van der Borg

LIÉGE	BRUXELLES	ROTTERDAM
R. des Dominicains, 18	Rue Auguste Orts, 14	Celsingel, 47

Grande Variété de Marchandises disponibles à Liége et à Bruxelles

Forte partie de Tourbe Litière
disponible à Rotterdam

25 Wagons de POMMES de TERRE séchées, disponibles à Rotterdam

10.000 tonnelets rollmops, maquereaux en fûts de 50 pièces, disponibles à Liège Prix exceptionnel
1283

Lapins à four. t. races, 1er prix
ŒUFS à couver
Danse, rue Féline, 16, Liége 1615

Benzine & Pétrole
étant à dé prix inabordables, demandez-nous devis pour la transformation de votre moteur à gaz pauvre, Consommation un centime par cheval-heure, Nombreuses références et transformations exécutées Moteurs à gaz pauvre et gazogènes construits en matériaux exclusivement Belges et garantis contre les risques de guerre,
Ateliers de Construction
MOES Frères
à Waremme 1576

DENTISTE FRANÇAIS. A. DE KISCH, 7, R. du Fer (Longdoz) Grand stock de Dents de tous systèmes. Prix réduits. Reparations et transformations en 6 heures. 1193

Massage
Gymn. médic. 89, rue Jean d'Outremeuse f 6084

Lescaut
PÉDICURE
Masseur Dipl.
9, R. du Mouton Blanc
Opération sans douleur
1461

Mme WUILLE
accoucheuse de prem. classe, Rue Varia, 33. Consultations tous les jours. [1652

Mme CROMPS
accoucheuse de prem. classe, Rue du Paradis, 134, Consultations tous les jours. [F 5070

Mme MEAN accoucheuse de prem. classe. Pens. Consult. r des Wallons, 28. Prix guerre. [F2139

E. DEDRICH, sage-fem. de 1re cl. r. Mandeville, 30, Consultat de 11 à 5 h. dim. et jeudi jusque 1 h. 1643

MAISON D'ACCOUCHEMENT
BURNAY
Fondée en 1898
59, RUE VARIN, 59.
Mme Burnay reçoit tes jours. Consultat. [1644

BONBONS ACKERMANS
68, rue de Hesbaye, Liége
Chocolats, Cadres, Coques, Chèques assortis. Prix p. négociants en gros. 1565

CYCLES
LASSON
Les Meilleurs
1, R. BIDAUT, 1, LIÉGE
Pr. Caserne St-Laurent
OCCASIONS
RÉPARATIONS

PQULES
Produisez vous-mêmes à bon marché la meilleure nourriture pr la ponte par la machine à raper les os, 147, Chaussée de Mons, Cureghem 1634

COMPTOIR CENTRAL D'ALIMENTATION
1669
4, Place des Carmes, LIÉGE
Chicorée **Disponible** Chocolats
Savons :-: Sirop
Achat et vente de tous produits alimentaires

Matériaux de Construction
Ciment Portland artificiel, Sables et Pierrailles pour bétonneurs. — Tuyaux en grès et réfractaires, Briques, Pavés et Ciment réfractaires — Tuiles à emboîtement, belges — Carton bitumé et Feutre pour fondations — Briques creuses légères, belges, pour cloisons — Pavés en ciment, en céramiques et en faïences — Pavés de cours — Dalles d'usines
Pour tous Matériaux en général
S'adresser Maison BURGUET, Jos. GILLET, gérant, 29, rue Bonne Nouvelle, Liége. (1667)

Savons et autres Articles en gros
- Grand stock toujours en magasin.
- MICHAUX, quai de la Batte, 13.
f. 6008

SAVONNERIE MODERNE, BRUXELLES
Fondée en 1875, *autorisée à continuer ses Fabrications*
Dépôt et Agence générale à LIÉGE :
Ed. GRIMARD, 32, r. Ed. Wacken

SAVONS
MOU BRUN en Cuvelles de 25 et de 12 1/2 kg et en boîtes de 1 kilo
MARSEILLE genre SUNLIGHT (HOLLANDIA) WILSON, SUISSE, etc. (154

Fabrique de Tuyaux en Béton
Spécialité de puits en béton de 0,70, 0,80, et 1 mètre

A. St-GEORGES-DEHALU, à Antheit-Statte
Arrivage d'un bateau de gravier du Rhin fin de ce mois. Transbordement sur wagon ch. de fer ou vicinal, gare Statte. Ciment de Huy et de Lustin. — Plâtre en gros. f 6028

SAVONS
GENRE MARSEILLE à partir de 1,60 le kilo
TOILETTE FINES n'irritant pas la peau
Marques : ANCRE, ROYAL, JAMDEN
Echantillons contre 1,25
MOU BRUN
pour le gros et Comités ravitaillements
Monopole de l'American Soda Wilson
Marchandises expédiées contre-mandat ou accréditif sur banque à Bruxelles. Ecrire à la
Comp. FRATERNITAS, 10, rue Jules Van Praet, Bruxelles f 6023

AGRICULTEURS !
Sulfate de fer cristallisé, *déshydraté pr les sols: Hâtez-vous ! Sel agricole, sel raffiné demi gros et fin, Superphosphate et engrais composés. Remède contre la gale. Produits chimiques divers,*
S'adresser : Sté Basse-Sambre, Moustier, S/S. (F5479

Institut central d'études supérieures
35e année, Directeur : G. CLOSSET
28, rue Souverain-Pont, Liége
Facultés Universitaires
Philosophie, Droits, Sciences et Faculté technique.
Cours Spéciaux
Pour les administrations publiques et privées, donnés par des fonctionnaires publics. f. 1653

Spécialité de
Cuisinières céramiques
Nickelées, pot 1/4 et 1/2 sortant
Plates basses et crapauds en tous genres
Fours portatifs à cuire le pain, à retour de flammes, brevetés, déposés
Réchauds et Rotissoires à Gaz
Gérard 32 et 34 Rue Surlet **Liége**
GROS — EXPORT 159

Pour la destruction immédiate et infaillible des **PUNAISES, MOUCHES** etc. Exigez **SERULINE** 0.40 la boîte la faisant souffler
SEUL INSECTICIDE réellement FOUDROYANT
1638

F. MALHERBE, Boul. En de Laveleye, 255, Liége.
Editeur : L. DEVOS.

LES SPORTS

Tours finaux. — Position des équipes :

Division II

	J.	G.	P.	N.	G. (Goals)	C. (Goals)	P.
Standard C. L.	6	3	1	2	7	6	8
Tilleur F. C.	6	3	2	1	14	7	7
Union Jupilloise	6	2	3	1	4	14	5
Micheroux F. C.	6	2	4	0	14	12	4

Division III

Flémalle F. C.	9	5	2	2	16	8	12
Jemeppe F. C.	8	5	2	1	10	9	11
Montegnée F. C.	7	3	3	1	19	14	7
Wandre F. C.	8	3	4	1	15	14	7
Ougrée F. C.	7	3	4	0	15	12	6
Union Jupilloise	9	1	5	3	6	24	5

Division IV.

Herstal F. C.	6	5	1	0	19	4	10
Skill du Val	6	3	2	1	9	9	7
S. C. Bois d'Avroy	6	2	4	0	12	11	4
Union Beynoise	6	1	4	1	9	25	3

Juniors.

S. C. Bois d'Avroy	6	5	0	1	21	4	11
C. S. Chênéen	7	3	3	1	12	14	7
Grâce-Berleur F. C.	7	2	4	1	5	10	5
Montegnée F. C.	6	1	4	1	8	18	3

Scolaires.

Standard C. L.	6	5	1	0	14	2	10
Bressoux F. C.	6	4	1	1	19	3	9
F. C. Liégeois	6	2	3	1	13	8	5
Kinkempois F. C.	6	0	6	0	1	34	0

COUPE GADEYNE. — Position des équipes après la huitième journée :

Série A.

Ans F. C.	9	6	1	2	23	9	14
Tilleur F. C.	8	4	2	2	19	12	10
U. S. Liégeoise	8	4	3	1	19	13	9
F. C. Sérésien	8	3	3	2	16	14	8
Standard C. L. A	9	3	5	1	13	20	7
Jemeppe F. C.	8	1	7	0	8	26	2

Série B.

F. C. Liégeois	9	8	0	1	45	8	17
Kinkempois F. C.	8	5	2	1	23	11	11
Bressoux F. C.	7	5	2	0	27	11	10
Standard C. L. B.	8	2	5	1	11	33	5
C. S. des Vennes	7	1	5	1	7	13	3
Méphisto Club	7	0	7	0	0	37	0

COUPE DU GOSSON F. C. — Position des équipes après la septième journée.

Division III. A.

Gosson F. C.	7	7	0	0	30	7	14
Stade Hollognois	7	4	1	2	19	7	10
Cahottes F. C.	6	2	3	1	12	17	5
Grâce-Berleur F. C.	7	1	3	3	9	14	5
Jemeppe F. C.	5	1	2	2	6	11	4
Ans F. C.	6	0	6	0	5	25	0

Division III. B.

Herstal Sportif	6	6	0	0	23	6	12
Kinkempois F. C.	6	5	1	0	18	5	10
Bois-de-Breux F. C.	5	1	2	2	8	10	4
Wandre Sportif	6	1	3	2	8	17	4
Bressoux F. C.	5	1	4	0	5	16	2
Standard C. L.	4	0	4	0	5	13	0

Division IV. A.

Gosson F. C.	5	3	1	1	14	6	7
Montegnée F. C.	4	2	0	2	13	3	6
Grâce-Berleur F. C.	4	2	2	0	11	11	4
Ans F. C.	2	1	0	1	5	2	3
Cahottes F. C.	5	0	5	0	4	25	0

Division IV. B.

U. S. Grivegnée	6	4	2	0	17	10	8
Wandre F. C.	4	3	1	0	5	7	6
Méphisto Club	4	2	2	0	8	6	4
Bois-de-Breux F. C.	5	1	4	0	9	17	2
Wandre Sportif	5	1	4	0	7	13	2

Division IV. C.

Kinkempois F. C.	6	6	0	0	25	3	12
C. S. des Vennes	5	2	2	1	12	7	5
Standard C. L.	5	2	2	1	15	12	5
Jemeppe F. C.	4	0	2	2	7	22	2
Bressoux F. C.	6	1	5	0	10	25	2

COUPE DU PLATEAU DE HERVE. — Position des équipes après la troisième journée :

Herve F. C.	3	1	0	2	8	7	4
Fléron F. C. B.	3	1	1	1	5	4	3
Union Beynoise	3	1	1	1	11	8	3
Alliés de Romsée	3	1	1	1	4	4	3
Fléron F. C. A	3	0	0	3	7	7	3
Micheroux F. C.	3	0	1	2	4	9	2

COUPE PATRIA. - Position des équipes

Division I.

Milmort F. C.	5	4	0	1	15	3	9
Préalle F. C.	5	3	0	2	16	4	8
Coronmeuse F. C.	6	2	3	1	12	9	5
Union Liégeoise	6	0	6	0	3	30	0

Division II (classement final)

U. S. Vottem	9	9	0	0	36	6	18
Etoile Préalienne	9	8	1	0	33	4	16
St-Gilles F. C.	9	7	2	0	37	6	14
U. A. Liégeoise	9	6	3	0	21	24	12
Renory C. S.	9	5	4	0	17	29	10
Thier-à-Liége F. C.	9	4	5	0	22	21	8
Daring Ougréen	9	3	6	0	12	34	6
U. S. Boverie	9	2	6	1	12	24	5
Eclair St-Jacques	9	1	8	0	5	36	2
Union Liégeoise	9	2	7	0	0	45	0

Division III. Série A.

Viatour F. C.	14	14	0	0	54	1	28
U. S. Vottem	14	11	1	2	51	6	24
Monsin F. C.	14	11	1	2	34	12	24
Elite F. C.	14	11	3	0	34	16	22
Anixhe Sp.	13	10	3	0	33	16	20
Coronmeuse F. C.	14	10	4	0	42	23	20
Alliés Fexhe Slins	13	8	3	2	32	12	18
Slins F. C.	14	8	5	1	24	20	17
Vieille Montagne	14	8	5	1	33	25	17
St-Gilles F. C.	14	7	5	2	31	23	16
Amical F. C.	14	8	6	0	34	24	16
Espérance	14	6	8	0	19	42	12
Alliés Ansois	14	3	10	1	11	42	7

Division III. Série B.

Etoile Herstalienne	5	4	1	0	14	9	8
Thier à Liége Sportif	4	3	0	1	16	1	7
U. S. Milmort	4	3	0	1	16	1	7
Milmort F. C.	5	3	1	1	18	9	7
C. S. Herstalien	5	3	2	0	8	12	6
C. S. Renory	5	1	3	1	12	12	3
Préalle F. C.	2	1	1	0	7	3	2
Légia Sp.	4	1	3	0	5	15	2
Vieille-Montagne	5	1	4	0	7	23	2
Etoile de l'ouest	5	0	5	0	1	22	0

H. P.

Tournois non officiels

COUPE BELGIUM. — Classement final :

Division I.

U. S. Herstal	10	9	0	1	34	7	19
Albert Club I	10	6	3	1	29	17	13
Etoile Montoise	10	5	5	0	29	18	10
Vivegnis F.C. (ab.)	10	5	5	0	24	20	10
Alleur F. C. (ab.)	10	3	7	0	7	32	6
Stella F. C.	10	1	9	0	9	38	2

TOURNOI SÉQUARIS. — Position des équipes :

Division II

Hermée F. C.	9	8	0	1	36	6	17
Etoile Montoise	9	8	1	0	37	6	16
Albert Club	7	4	3	0	17	17	8
Thier à Liége F. C.	9	2	7	0	17	26	4
Alleur F. C. (ab.)	0	0	0	0	0	0	0

Division III

U. S. Herstal	8	6	2	0	31	10	12
Stella F. C.	9	4	3	2	19	15	10
Thier à Liége F. C.	9	2	6	1	12	23	5

Journée de ce Dimanche

Tour final de Division III.—A 2 h. 30: Ougrée F. C.-Montegnée F. C., Jacques Comanne. — Jemeppe F. C.-Union Jupilloise : 5-0, forfait. — A 2 h. 30: Wandre F.-C.-Flémalle F. C., Tanier.

COUPE DE L'UNION SPORTIVE LIÉGEOISE. — A 3 h. 30: Kinkempois F. C. II-Tilleur F. C. II, Hubin. Tilleur F. C. ayant pris part au tour final de division II, rendra un goal à son adversaire. Cette rencontre a lieu au terrain de l'Union Sportive Liégeoise.

COUPE DU ANS F. C. — A 3 h. 30: Ans F. C. I.-Herstal F. C. I., Maurice Comanne. Cette partie se déroulera au terrain du Ans F. C.

COUPE GADEYNE. — Série A : A 10 h. 30 : Tilleur F. C.-Jemeppe F. C., Lemoine. — A 2 h. : Union Sportive Liégeoise-F. C. Sérésien, Cuisset. — A 2 h.: Ans F. C.-Standard C. L. A., Bessen. Série B. : A 2 h. 30 : Standard C. L. B.-Cercle Sportif des Vennes, Douffet. — A 2 h. 30 : Bressoux F. C.-Kinkempois F. C., Decorty. — A 2 h. 30 : F. C. Liégeois-Mephisto-Club de Grivegnée, Doudou.

COUPE DU PLATEAU DE HERVE. — A 3 h. : Fléron F. C. A.-Fléron F. C. B., Léners. — A 3 h. : Union Sportive Beynoise-Alliés de Romsée, Collinet. — Herve F. C.-Micheroux F. C. : remis.

COUPE DU GOSSON F. C. — *Division III A* : A 2 h. 30 : Grâce-Berleur F. C.-Jemeppe F. C., Thiry. — A 2 h. 30 : Stade Hollognois-Gosson F. C., Swennen. — A 11 h. : Ans F. C.-Cahottes F. C., Dessouroux.—*Division III B* : A 10 h.30: Standard C. L.-Bressoux F. C., Marcel Massillon. — A 2 h. 30 : Bois-de-Breux F. C.-Herstal Sportif, Maurice Massillon. A 2 h. 30 : Wandre Sportif-Kinkempois F. C., Duchatto. — *Division IV A* : A 10 h. 30 : Grâce Berleur-F. C.-Montegnée F. C., Thiry. — A 9 h. 30 : Ans F. C.-Cahottes F. C., Van Brabant. — Gosson F. C., bye. — *Division IV B* : A 10 h.30: Bois de Breux F. C.-Wandre F. C., Maurice Massillon. — A 10 h. 30 : Wandre Sportif-Méphisto Club de Grivegnée, Duchatto. — Union Sportive de Grivegnée, bye. — *Division IV C* : A 2 h. 30 : Cercle Sportif des Vennes-Standard C.L., Demoulin. — A 10 h. 30 : Jemeppe F. C.-Kinkempois F. C., Rensen. — Bressoux F.C., bye.

AU TERRAIN DU STANDARD C. L. — A 3 h. : F. C. Sérésien I - Standard C. L. I. Cette rencontre ne manquera certes pas d'intérêt. Le team sérésien nous reviendra avec ses vieilles gloires et nul doute que les Davin et autres Warlomont n'offrent à leurs ex-coéquipiers une magnifique résistance.

AU TERRAIN DU JEMEPPE F. C. — A 3 h. : Union Sportive Liégeoise I - Jemeppe F. C. III. Le choc de ces deux adversaires sera très intéressant à suivre. Qui connait le «onze» jemeppiens, qui a vu à l'œuvre les éléments dont dispose le «favori» du tour final de division III, ne doute certes pas de l'attrait que présentera cette rencontre. Aussi, les barrières du nouveau ground de la « rue du Pairay » seront-elles combles.

AU PARC DES CRISTALLERIES DU VAL. — A 3 h. : Skill du Val St-Lambert I (renforcé) - Tilleur F. C. I. La visite des « Champions Provinciaux » au Val. Voilà certes plus qu'il n'en faut pour satisfaire les nombreux sportmen de la région.

AU TERRAIN DE L'UNION WAREMMIENNE. — A 3 h. : F. C. Liégeois-Union Waremmienne. Ici aussi, la réunion s'annonce des plus captivantes. Les deux équipes se tiennent de bien près et ont toutes d'égales prétentions au succès final. Les Liégeois ont leur team bien en force. Quant aux Waremmiens, l'échec qu'ils infligèrent dernièrement à une toute bonne équipe liégeoise, nous donne un aperçu de leur force. Bref, encore une jolie partie dont M. Putz, l'inlassable autant que dévoué secrétaire du C. F. L. assumera la direction.

A LIMONT. — A 2 h. : Equipe scolaire liégeoise-Equipe similaire intercommunale. — A 4 h. : Equipe mixte liégeoise-Etoile Hesbignonne de Limont (renforcée). M. Collinet assurera la régularité de ces deux rencontres.

AU TERRAIN DU CERCLE SPORTIF VERVIETOIS. — *Demi-finale du Championnat Provincial «Scolaires».* — A 3 h. : Standard C. L.-Cercle Sportif Verviétois. Cette rencontre se déroulera cette fois à Verviers. Le titre de Champion Provincial : tel en est l'enjeu. Lors du match-aller, les nôtres l'emportèrent par deux goals à zéro. Jouant cette fois chez eux, les Verviétois sont certes à même de venger leur échec et alors une «belle» deviendrait nécessaire. Ne possédant aucune base suffisante sur les deux teams, nous nous garderons de nommer un favori. Puisse le meilleur l'emporter, tel est notre désir. Cette rencontre aura lieu au terrain du Panorama à Stembert.

Tournois non officiels.

COUPE BELGIUM. — *Division I.* — A 3 h. 30 : Thier à Liége F. C. I-Stella F. C. I.

TOURNOI SEQUARIS. — *Divisions II et III.* — A 2 h. : Stella F. C. III-Albert Club II de Sclessin. — Thier à Liége F. C. III-Thier à Liége F. C. II, forfait. — A 2 h. : Union Sportive Herstalienne III-Hermée F. C. II. — Thier à Liége F. C. III (forfait)-Etoile Montoise II.

COUPE PATRIA. — *Au terrain du Coronmeuse F. C.* — Journée de charité au profit du vestiaire privé pour nécessiteux. A 2 h. : Coronmeuse F. C. II-Alliés Ansois. A 3 h. 30 : Finale des premières divisions. — A 3 h. 30 : Préalle F. C. I-Milmort F. C. I. — *Division III A.* : A 2 h. 30 : Viatour F. C.-Elite F. C. — A 2 h. 30 : Anixhe Sportif-Alliés de Fexhe-Slins. — A 2 h. : Union Sportive Vottem-Amical F. C. — *Division III B* : A 2 h.: Préalle F. C. II-Cercle Sportif Renory. — A 2 h. 30 : Milmort F. C. II-Cercle Sportif Herstalien. — A 2 h. 30 : Thier à Liége Sportif-Etoile Herstalienne. — A 2 h. 30 : Vieille-Montagne F. C.-Légia Sportif. (H. P.)

OTHÉE C. S. — COUPE LESCRENIER.

Résultats du 23 avril :

Div. III Fooz F.C I - Hegnoul F.C. I 3-1
Crisnée Fize A II - Xhendremael A I 4-1
Div. II Othée C. S. I - Alleur F. C. I 1-1

Résultats du 24 avril :

Div. III Xhendremael A I - Juprelle F.C.II 2-1
Div. II Alleur Alliés I-Juprelle F. C. I 2-0

Match amical : Union Waremmienne (mixte I et II) - Othée C. S. I : 3-0.

COUPE LESCRENIER. — *Position des équipes après la quatrième journée :*

Division II

Othée C. S. I	2	1	0	1	4	3	3
Alleur F. C. I	2	1	0	1	3	2	3
Alleur Al. I	2	1	1	0	4	3	2
Crisnée Fize A I	1	0	1	0	1	2	0
Juprelle F. C. I	1	0	1	0	0	2	0
Un. Lowaigeoise I	0	0	0	0	0	0	0

Division III

Crisnée Fize A II	2	2	0	0	8	3	4
Alleur Alliés II	1	1	0	0	2	1	2
Fooz F. C. I	1	1	0	0	3	1	2
Villers A. S. I	1	1	0	0	9	4	2
Xhendremael A I	2	1	1	0	3	5	2
Alleur F. C. II	1	0	0	1	1	1	1
Othée C. S. II	2	0	1	1	2	3	1
Juprelle F. C. II	2	0	2	0	6	13	0
Hognoul F. C. I	1	0	1	0	1	3	0

Matches du 30 avril : Div. II, à 3 h. : Union Lowaigeoise I - Alleur Alliés I. — Div. III, à 1 1/2 h. : Villers A. S. I - Othée C. S. II ; à 4 1/2 h. : Hognoul F. C. I - Alleur F. C. II.

BELLAIRE. — *Coupe Loquet.* — Résultats des matches de dimanche dernier.

Blegny F. C. 5-Dalhem Union (forfait) 0; Jupille Etoile-Jupille-Ruche (match remis); Moulins s/Fléron 3-Housse F. C. 0 ; Bellaire Etoile (forfait) 1-Cerexhe-Heuseux F. C. (forfait) 1 ; Dalhem E. S. 0-Cheratte-Hauteur 0.

Classement des équipes après la 15e journée :

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Jupille Ruche	12	8	1	3	42	8	19
Cheratte-Hauteur	13	7	2	4	25	9	18
Moulin/s Fléron	12	7	3	2	33	14	16
Dalhem E. S.	12	[illegible]	3	3	21	12	15
Housse F. C.	12	[illegible]	4	2	21	13	14
Blegny F. C.	12	5	5	2	23	29	12
Jupille Etoile	[illegible]	4	7	1	20	27	9
Bellaire Etoile	13	2	8	3	14	47	7
Cerexhe-Heuseux	[illegible]	1	9	2	8	23	4

Matches de ce dimanche : Blegny F. C.-Queue-du-Bois (forfait) ; Cerexhe-Heuseux F. C.-Jupille Etoile ; Jupille Ruche-Moulins/s Fléron ; Cheratte Hauteur-Bellaire Etoile ; Dalhem Union (forfait)-Dalhem E. S. ; Housse F. C. bye.

A partir de ce dimanche, Dalhem Union, qui ne prenait part à ce tournoi que pour l'honneur, se retire. Les clubs qui devaient le rencontrer, bénéficieront donc de 2 points attribués au match et à 5 goals. Il en est de même pour Queue-du-Bois.

Le match remis du 5 mars, qui devait se jouer le lundi de Pâques, n'a pas eu lieu. (1)

FLÉRON. — *Coupe du plateau de Herve.* Division III : Résultats des matches de dimanche : Micheroux F. C. 2-Fléron F. C. A. 2 ; Fléron F. C. B. 4-Beyne U. S. 2 ; Alliés de Romsée 1-Herve F. C. 2.

Division mixte (divisions I et II) Herve F. C. II 7-Micheroux F. C. II 1.

Classement des équipes de division III après la 4eme journée.

	J.	G.	P.	N.	P. (Goals)	C. (Goals)	P.
Herve F. C.	3	1	0	2	8	7	4
Beyne U. S.	3	1	1	1	11	8	3
Fléron F. C. B.	3	1	1	1	5	4	3
Alliés de Romsée	3	1	1	1	4	4	3
Fléron F. C. A.	3	0	0	3	7	7	3
Micheroux F. C.	3	0	1	2	4	9	2

Classement des équipes de division mixte après la 1re journée.

	J.	G.	P.	N.	P. (Goals)	C. (Goals)	P.
Herve F. C. II	1	1	0	0	7	1	2
Micheroux F. C. II	1	0	1	0	1	7	0
Fléron F. C. I	0	0	0	0	0	0	0

Matches de ce dimanche : Division III. Fléron F. C. A.-Fléron F. C. B ; Beyne U. S.-Alliés de Romsée ; Herve F. C.-Micheroux F. C.

Division mixte : Herve F. C. II-Fléron F. C. I. (I.)

VERVIERS. — *Finale du Tournoi de Pâques.* — La finale mettait en présence Liége et Verviers. La première attaque vient de Verviers. Verviers fait de magnifiques passes par l'entremise de Houben, Bragard et Etienne. Joannès concède un corner. Peu après, une belle tête de Bragard est sauvée par Ferir et une attaque de Verviers arrêtée pour offside de Kohl. Dans une mêlée, Etienne shotte au goal, mais la balle rencontre Bragard offside et entre dans le goal ; le point est annulé. Les deux lignes d'attaques mèneront la danse tour à tour et sur une passe de Bodeux, les avants verts et blancs fileront vers les filets de Ferir et ils ne seront arrêtés que par un hands de Graindorge dans la ligne de penalty. Le penalty, donné par Bragard, donnera l'avance à Verviers. (1 à 0). La fin arrive bientôt sans apporter de changement.

A la reprise, après 2 minutes de jeu, Liége obtient un corner. Joannès le shote, une mêlée se produit devant le goal et Petit envoie le cuir au fond des filets vert-et-blanc. La balle remise au centre, les Verviétois repartent à l'attaque et après 7 minutes de jeu, Houben passe à Bragard qui shote sur la latte et Etienne qui a bien suivi reprend et marque le numéro 2 pour Verviers. Puis Liége attaque ferme et Hommel aura l'occasion de faire plusieurs saves magnifiques sur des shots de Demet. Liége joue ensuite à trois backs, Oury s'étant replié à la défense. Verviers en profite pour attaquer et l'on assiste à un bombardement en règle de Bragard, Bodeux, Houben, Etienne et Georges. Dans une échappade, Demet shote dans le plafond, mais Hommel sauve un corner sans résultat. Une nouvelle attaque de Verviers et une descente de Liége, arrêtée par foul de Grooteclaes, que Joannès rentre grâce à une sortie trop hâtive de Hommel. Il ne reste plus que 4 minutes à jouer et malgré les nombreuses attaques verviétoises, plus rien n'est marqué jusque la fin. Un extra-time n'apportera aucun changement au résultat qui restera 2 à 2. (G. S.)

Pour les ménagères

La Préparation des Pomme de terre en temps de Guerre.

Pommes de terre sans graisse

POMMES DE TERRE A LA BIÈRE. — Eplucher, laver, couper en tranches 3 livres de pommes de terre, faire cuire avec du sel (et du cumin). En même temps préparer la sauce dans un poêlon, dans lequel on laisse brunir une cuillère à bouche de farine et autant de sucre. Verser ensuite 6/10 de litre de bière, autant d'eau froide, bien tourner, ajouter du gingembre, feuille de laurier, noix muscade et un peu de sel, laisser cuire 1/4 d'heure en tournant, ajouter encore 3--4 cuillères à bouche de compote de pommes, faire cuire pendant 5 minutes, verser toute la sauce sur les pommes de terre encore chaudes et laisser encore cuire un peu.

BOULLETTES DE POMMES DE TERRE SANS GRAISSE NI ŒUFS. — Râper les pommes de terre bien farineuses cuites la veille. Pour une livre de pommes de terre on prend 3 cuillères à bouche de farine, faire de cela nne bouillie épaisse qui ne doit subir qu'un bouillon et être mélangée aussitôt aux pommes de terre râpées ainsi qu'une cuillère d'un succédane de blanc d'œuf. Ajouter un peu de sel, un peu de citron râpé, bien mélangé le tout et en faire des boulettes de moyenne grosseur que l'on tourne dans la farine, faire cuire dans de l'eau salée (pas trop à la fois) et puis bien laisser égoutter. Faire une sauce épaise avec des pruneaux et de la fécule, verser le tout sur les boulettes.

POMMES DE TERRE A L'ÉTOUFFÉE. — Peler les pommes de terre, les couper et les laver à fond. Si l'on a de la graisse de bouillon, l'employer pour la cuisson, sinon prendre d'autre graisse, la mettre dans la poêle, faire revenir un gros oignon haché menu, y mettre les pommes de terre, mêler souvent jusqu'à ce qu'elles soient un peu brunies, ajouter l'eau chaude nécessaire, sel et poivre, bien couvrir et laisser cuire. Les pommes de terre ne doivent pas être sèches, mais bien liées.

POMMES DE TERRE AUX HARENGS. — 1. Hacher deux oignons menus, si possible une échalotte, laisser blondir avec 2 cuillers à bouche d'huile en ajoutant une tasse de lait, du bouillon d'os ou de cube de bouillon, y mettre assez de semoule pour former une sauce liée et laisser cuire. Ensuite passer au chinois la laitance de deux harengs, mélanger, ajouter sel et poivre, couper en petits cubes deux harengs dont les arrêtes ont été soigneusement enlevées, les ajouter à la sauce, y jeter les pommes de terre chaudes coupées en tranches, mélanger le tout, mettre le mélange dans une forme bien graissée et laisser cuire une heure au four.

2. Peler de deux à trois livres de pommes de terre, les laver et les cuire dans de l'eau salée, déverser soigneusement l'eau et les couvrir de la sauce suivante qu'on prépare avec un litre de bouillon, de la farine et de la graisse. Faire un roux auquel on ajoute le bouillon, 4 boules de poivre, un peu de zeste de citron, 1/2 feuille de laurier, une grosse tomate coupée en morceaux ou de la purée de tomates hachés, laisser cuire le tout, passer la sauce. Couper en petits dés les harengs bien nettoyés et dépouillés de leurs arrêtes les ajouter avec une cuiller à bouche de bon vinaigre, laisser recuire de 4 à 10 minutes.

FEUILLETON DU *Télégraphe* Nº 19

ARSÈNE LUPIN

Gentleman-cambrioleur

par Maurice LEBLANC

Et il ajouta froidement :

— Une seconde de plus, je te cassais le bras, et tu n'aurais eu que ce que tu mérites. Comment, toi, un vieil ami que j'estime, devant qui je dévoile spontanément mon incognito, tu abuses de ma confiance ! C'est mal... Eh bien ! quoi, qu'as-tu ?

Ganimard se taisait. Cette évasion dont il se jugeait responsable — n'était-ce pas lui qui, par sa déposition sensationnelle, avait induit la justice en erreur ? — cette évasion lui semblait la honte de sa carrière. Une larme roula vers sa moustache grise.

— Eh ! mon Dieu, Ganimard, ne te fais pas de bile : si tu n'avais pas parlé, je me serais arrangé pour qu'un autre parlât. Voyons, pouvais-je admettre que l'on con... ...dru Désiré ?

— Alors, murmura Ganimard, c'était toi qui étais là-bas ? c'est toi qui es ici !

— Moi, toujours moi, uniquement moi.

— Est-ce possible ?

— Oh ! point n'est besoin d'être sorcier. Il suffit, comme l'a dit ce brave président, de se préparer pendant une douzaine d'années pour être prêt à toutes les éventualités.

— Mais ton visage, tes yeux ?

— Tu comprends bien que, si j'ai travaillé dix-huit mois à Saint-Louis avec le docteur Altier, ce n'est pas par amour de l'art. J'ai pensé que celui qui aurait un jour l'honneur de s'appeler Arsène Lupin, devait se soustraire aux lois ordinaires de l'apparence et de l'identité. L'apparence ? Mais on la modifie à son gré. Telle injection hypodermique de paraffine vous boursoufle la peau juste à l'endroit choisi. L'acide pyrogallique vous transforme en mohican. Le suc de la grande chélidoine vous orne de dartres et de tumeurs du plus heureux effet. Tel procédé chimique agit sur la pousse de votre barbe et de vos cheveux, tel autre sur le son de votre voix. Joins à cela deux mois de diète dans la cellule nº 24, des exercices mille fois répétés pour ouvrir ma bouche selon ce rictus, pour porter ma tête selon cette inclinaison et mon dos selon cette courbe. Enfin cinq gouttes d'atropine dans les yeux pour les rendre hagards et fuyants, et le tour est joué.

— Je ne conçois pas que les gardiens...

— La métamorphose a été progressive. Ils n'ont pu remarquer l'évolution quotidienne.

— Mais Baudru Désiré ?

— Baudru existe. C'est un pauvre innocent, que j'ai rencontré l'an dernier, et qui vraiment n'est pas sans offrir avec moi une certaine analogie de traits. En prévision d'une arrestation toujours possible, je l'ai mis en sûreté, et je me suis appliqué à discerner dès l'obord les points de dissemblance qui nous séparaient, pour les atténuer en moi autant que cela se pouvait. Mes amis lui ont fait passer une nuit au Dépôt, de manière qu'il en sortit à peu près à la même heure que moi, et que la coïncidence fut facile à constater. Car, note-le, il fallait qu'on retrouvât la trace de son passage, sans quoi la justice se fût demandé qui j'étais. Tandis qu'en lui offrant cet excellent Baudru, il était inévitable, tu entends, inévitable qu'elle sauterait sur lui, et que malgré les difficultés insurmontables d'une substitution, elle préférerait croire à la substitution plutôt que d'avouer son ignorance.

— Oui, oui, en effet, murmura Ganimard.

— Et puis, s'écria Arsène Lupin, j'avais entre les mains un atout formidable, une carte machinée par moi dès le début : l'attente où tout le monde était de mon évasion. Et voilà bien l'erreur grossière où vous êtes tombés, toi et les autres, dans cette partie passionnante que la justice et moi nous avions engagée, et dont l'enjeu était ma liberté : vous avez supposé encore une fois que j'agissais par fanfaronnade, que j'étais grisé par mes succès ainsi qu'un blanc-bec. Moi, Arsène Lupin, une telle faiblesse ! Et, pas plus que dans l'affaire Cahorn, vous ne vous êtes dit : « Du moment qu'Arsène Lupin crie sur les toits qu'il s'évadera, c'est qu'il a des raisons qui l'obligent à le crier. » Mais, sapristi, comprends donc que pour m'évader... sans m'évader, il fallait que l'on crût d'avance à cette évasion, que ce fût un article de foi, une conviction absolue, une vérité éclatante comme le soleil. Et ce fut cela, de par ma volonté. Arsène Lupin s'évaderait, Arsène Lupin n'assisterait pas à son procès. Et quand tu t'es levé pour dire : « cet homme n'est pas Arsène Lupin», il eût été surnaturel que tout le monde ne crût pas immédiatement que je n'étais pas Arsène Lupin. Qu'une seule personne doutât, qu'une seule émît cette simple restriction : « Et si c'était Arsène Lupin ? » à la minute même, j'étais perdu.

Il suffisait de se pencher vers moi, non pas avec l'idée que je n'étais pas Arsène Lupin, comme tu l'as fait, toi et les autres, mais avec l'idée que je pouvais être Arsène Lupin, et malgré toutes mes précautions, on me reconnaissait. Mais j'étais tranquille. Logiquement, psychologiquement, personne ne pouvait avoir cette simple petite idée.

Il saisit tout à coup la main de Ganimard.

— Voyons, Ganimard, avoue que huit jours après notre entrevue dans la prison de la Santé, tu m'as attendu à quatre heures, chez toi comme je t'en avais prié.

— Et ta voiture pénitentiaire ? dit Ganimard, évitant de répondre.

— Du bluff ! Ce sont mes amis qui ont rafistolé et substitué cette ancienne voiture hors d'usage et qui voulaient tenter le coup. Mais je le savais impraticable sans un concours de circonstances exceptionnelles. Seulement, j'ai trouvé utile de parachever cette tentative d'évasion et de lui donner la plus grande publicité. Une première évasion audacieusement combinée donnait à la seconde la valeur d'une évasion réalisée d'avance.

— De sorte que le cigare...

— Creusé par moi ainsi que le couteau.

(*A suivre.*)

Etude BIAR, notaire
Place Cathédrale, 12, Liége

Le VENDREDI, 5 MAI 1916, à 9 heures du matin, Me G. BIAR, à ce commis procédera au prétoire de Mr le Juge de Paix du 1er canton de Liége sis en cette ville, Rue du Pot d'Or, 41, à la vente définitive aux enchères publiques d'une

MAISON

sise à Liége, rue derrière les Potiers no 32, de 27 m2 tenant à Mr Collard-Leroy et Mlle Crespin, occupée par Mr Dumoulin au loyer de 360 francs.

Mise à prix 3.200 francs
Renseignements en l'étude. f 5996

—o—

LE MERCREDI 3 MAI 1916, à 11 h. du matin, Maître G. BIAR procédera, en son étude, place de la Cathédrale, 12, à la **vente définitive** aux enchères d'une bonne

MAISON

sise à Liége, quai de la Boverie, 78, avec cour, jardin et dépendances, l'ensemble d'une superficie de 203 m2 environ, tenant à M. Guth et à la Fabrique de l'église Saint-Vincent; d'une valeur locative de 700 francs.

Mise à prix : . . . . 6000 Fr.

Jouissance à bref délai.

Facilité de paiement.

Renseignements en l'étude. (F6012

Etude de Me SENY, notaire à Liége
rue Ste-Véronique, 1.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Bonne MAISON DE CAMPAGNE

avec dépendances et jardin sise à Fairon-Comblain, au lieu dit « Sur le Thier ». Facilités de payement.

MAISONS A LIÉGE

Avenue Rogier et rue de l'État Thiers.

CAPITAUX à placer sur hypothèques.

Etude de Me JAMAR, notaire à Liége
Place de Bronckart, 19

Le VENDREDI 5 MAI 1916 à 10 h. 1/2 à la Justice de Paix de Grivegnée, Maître Jamar procédera à la requête de M. Hontoir, boulanger à Grivegnée, à la vente publique de

Une Maison de commerce

sise à Grivegnée, Place Centrale.

avec four, dépendances et terrain mesurant 189 mètres carrés, ayant façade de 5 m. et demi à la Place et de 10 mètres à la ruelle Pétry.

Pour tous renseignements s'adresser au dit notaire. (f 5995)

Capitaux de 50.000 frs et de 25.000 frs à placer sur hypothèque.

Étude de Me Fernand BOLLINNE, notaire à Huy.

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Mercredi 3 mai 1916, à 11 heures du matin, Me Bollinne, notaire à Huy, vendra définitivement aux enchères publiques, en son étude, rue Sous-le-Château, à Huy,

Une bonne maison

et jardin, sis Chaussée de Waremme, d'une contenance de 15 ares, 26 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, en l'étude du dit Me Bollinne. (F. 6016)

ETUDES DE Mes FRANZ FLÉCHET, notaire à Verviers et
LÉON TERFVE, notaire à Dolhain

°°°

VENT PUBLIQUE
DE

Belles Fermes, Maisons d'Habi-
°°° tations et Biens Fonds °°°

Situés commune d'Olne

°°°

Lundi 8 Mai 1916, à 2 h. de relevée, à Olne, au café tenu par M. Léonard Joset, Me Franz Fléchet, notaire à Verviers, procédera, à l'intervention de son confrère, Me Léon Terfve, notaire à Dolhain, à la vente aux enchères publiques d'immeubles situés commune d'Olne et divisés en vingt-six lots, comprenant :

UNE FERME cont. 1 hect. 16 ares 30 cent.
» » 7 » 93 » 10 »
» » 5 » 58 » 49 »

UNE MAISON D'HABITATION, située au centre du village, contenant 200 m2.

UNE MAISON D'HABITATION, avec grande salle et grand jardin, située au centre du village, contenant 530 m2.

Différentes parcelles de pré et de terre.

Tous ces immeubles dans une situation avantageuse, contiennent en totalité 36 hectares 86 ares 28 centiares ; sol de toute première qualité ; Bâtiments en excellent état d'entretien. Pour plus amples détails, voir les affiches. Conditions et tous renseignements en l'étude des dits notaires, Terfve et Flechet. f 6004

Étude de Me Ed. Randaxhe, notaire à Fléron

Le Mardi 16 Mai 1916, à 3 heures, en son étude à Fléron, le notaire Randaxhe exposera en vente publique et définitive :

Une belle et bonne Ferme

sise commune d'Olne, lieu dit «la Bouteille», d'une contenance de 3 hectares 6 ares 88 centiares, comprenant maison d'habitation, étables, jardin, vergers et prés, l'ensemble joignant la route d'Olne à Xhendelesse, MM. Jortay, Godenir, Baiwir et Collard et un pré joignant M. Alfred Cajot, sur la mise à prix offerte de fr. 24.000

N.-B. — Cette propriété est très bien située à l'angle de quatre routes, les bâtiments servent à l'usage d'un café, exploité depuis 39 ans par Mme Veuve Burhenne. Le sol est de toute première qualité.

De grandes facilités de paiement seront accordées.

Pour renseignements, s'adresser au dit notaire Randaxhe à Fléron.

Le même notaire est chargé de placer divers capitaux sur bonnes hypothèques. f 6035

Étude de Me CARTUYVELS, notaire à Braives

VENTE AUX ENCHÈRES DE

Terres labourables et prairies

situées territoires de Ville-en-Hesbaye et Ciplet.

Mardi 2 mai 1916, à 9 1/2 heures du matin, chez Delbrouck, cafetier, à Ville-en-Hesbaye, Me Cartuyvels vendra publiquement : 12 hectares 86 ares 39 centiares de

Terres labourables et prairies

en 13 lots, situés territoires de Ville-en-Hesbaye et Ciplet.

(Voir détail aux affiches.)

Capitaux à placer sur hypothèque
(F. 6018)

Étude de Me JONET, notaire
à Villers-le-Bouillet.

Pour cause de décès

Vente publique d'immeubles

à Warrant Rey, Fise-Fontaine et Villers le Bouillet.

Le lundi 8 mai, à 2 heures après-midi, chez M. Henri Poelman, à Warnant Rey, Me Jonet, notaire, vendra publiquement à la requête des héritiers de M. Julien Etienne, les biens suivants :

1er lot. — Une belle maison de construction récente, comprenant 4 places au rez de chaussée et un beau corridor, 4 places à l'étage, grand grenier et caves, avec avant cour et jardin, le tout de 10 ares 90 centiares, sis à Warnant Rey, en lieu dit « Tilleul », cadastrée sen A, nos 88c et 88b, joignant d'un côté au chemin, de deux autres à la famille d'Oultremont-Van den Steen et du 4me côté, à Henri Poelman-Robert.

2me lot. — Une terre de 8 ares 20 centiares, sise à Fise-Fontaine, lieu dit « fond du trou », cadastrée sen A, n° 317, joignant la fabrique de l'église, Beco et Hansoulle.

3me lot. — Une terre de 1 hectare 7 ares 10 centiares, sise à Fise-Eontaine, lieu dis « fond du trou », cadastrée sen A, 321a, joignant Moreau-Rausin, Minette, Mossoux, de Grady, Montulet et la fabrique de l'église de Fise-Fontaine.

4me lot. — Une terre de 28 ares 70 centiares, sise à Fise-Fontaine, lieu dit « fond du trou », cadastrée sen A, n° 306, joignant au chemin de Warnant à Fise, à la famille d'Oultremont-Van den Steen, à Dormal, Hansoul, Desoer, Wittert et Minette.

5me lot. — Une terre de 39 ares 20 centiares, sise à Villers-le-Bouillet, lieu dit « Derrière le trou », cadastrée sen A, n° 305, joignant à la famille d'Oultremont-Van den Steen, à Beco, Desoer, Wittert et au chemin.

6me lot. — Une terre de 11 ares 32 centiares, sise à Villers-le-Bouillet, lieu dit « Derrière le trou », cadastrée sen A, nos 407 et 408, joignant Minette, Beco, la famille d'Oultremont-Van den Steen et le chemin.

7me lot. — Une terre de 84 ares 80 centiares, sise à Villers-le-Bouillet, lieu dit « Spondrélosse », cadastrée sen A, n° 501, tenant à Beco, Fortamps, la fabrique de l'église à Fise, Orban, de Laminne, Fortamps et de Jonghe d'Ardoye.

Pour renseignements, s'adresser en l'étude de Me JONET.

Les amateurs sont priés de se munir de leur carnet de mariage ou de leur extrait de naissance. (F. 5998)

Etude de Maitre HAULT, notaire à Liége
Boulevard de la Sauvenière, 108

Par suite de décès
ADJUDICATION DEFINITIVE

D'IMMEUBLES

à Soumagne, Chênée et Forêt

Le VENDREDI 12 MAI 1916, à 11 h., à la Justice de Paix, à Fléron, le Notaire Hault, à ce commis, par jugement du Tribunal civil de Liége, en date du 7 mars 1916, procédera, à la requête de : 1° M. le Ministre d'Espagne, à Bruxelles; 2° Me Keppenne, notaire à Liége, à la vente définitive de :

Commune de Soumagne. — Une Propriété comprenant maison avec jardin, verger, pâturage et prés, l'ensemble sis lieu dit « Maireux », cadastré sect. B n° 251a, 253, 250a, 281/2, 231, 245, 249, 252, pour 2 hect. 38 a. 19 c., joignant Montulet-Jurdant, Chefneux et Derkenne-Chefneux, Polinard Guillaume et Joseph, de Collombs-Zoude Léon, Lovinfosse Catherine et un chemin. — Adj. provisoire : 15,000 fr.

Commune de Chênée. — 1° Une Maison, sise rue du Moulin, 2, cad. sect. B n° 84b, pour 30 m. c.

2° Une Maison située rue du Moulin, 4, cadast. sect. B n° 84c pour 40 m. c.

3° Une Maison, rue du Moulin, 6, cad. sect. B n° 84d, pour 44 m. c.

Ces trois maisons sont occupées par Lacroix, Lanquin et Gob. — Mise à prix chacune à 1,000 fr.

Commune de Forêt.— 1° Une Maison avec jardin et verger, d'un ensemble cadastré, lieu dit « sous l'Abbaye », sect. F, n° 235, 236, 229a, pour 26 a. 62 cent., joignant la route Triliet-Diepart, Laloux-Fayn, Bourgeois-Evrard.

2° 7 parcelles de Terre et pré contiguës, en lieu dit « sous l'Abbaye », cad. sect. F, n° 207, 215a, 217a, 216a, 219, 222 et 225a, pour 3 hect. 35 a. 55 cent., joignant la route de Beaufays à Trooz, Trillet-Diepart, Bourgeois-Evrard, la veuve Dupont-Salpetier.

3° 5 parcelles de pré, bois, en lieu dit « sous l'Abbaye », cad. sect. F n° 212, 215b et 225b, pour 31 a. 90 cent., joignant la route de Beaufays à Trooz, veuve Dupont-Salpetier, Evrard-Deprez et veuve Delize-Dupont.

Ces immeubles adjugés prov. 12.000 frs.

Renseignements en l'étude de Me Hault, boulevard de la Sauvenière, 108, et de Me Keppenne, place St-Jean, 31. (F. 5703)

P. S. — Les amateurs sont priés de se munir de leur carnet de mariage ou d'un extrait d'acte de naissance sur papier libre.

Etude de Maître HAULT, notaire à Liége
Boulevard de la Sauvenière, 108

Samedi 6 mai 1916, à 1 1/2 h. de relevée, devant Mr le Juge de Paix, au local de ses audiences, à Sichen-Sussen et Bolré,

VENTE DEFINITIVE

des biens suivants

dépendant de la succession de Mr Dognée, avocat.

Commune de Sichen-Sussen et Bolre

1°) Terre de 18 ares 40 cent., lieu dit «Voor de Kwartel» sect. A n° 438.
2°) Terre de 30 ares 70 cent., lieu dit «op den Fallerweg» sect. B n° 375.
3°) Terre de 20 ares 20 cent., lieu dit «op den Fallerweg» sect. B n° 435.
4°) Terre de 4 ares 50 cent., lieu dit «op de Mansstraat» sect. B n° 682.
5°) Terre de 40 ares, lieu dit «op de Mansstraat» sect. B n° 683
6°) Terre de 16 ares 60 cent., lieu dit «Achter Memmen» sect. B n° 789.
7°) Terre de 27 ares 30 cent., lieu dit «Achter Memmen» sect. B n° 790.
8°) Terre de 16 ares 80 cent., lieu dit «In de mould» sect. B n° 967.
9°) Pâture de 0,45 centiares, lieu dit «In de mould» sect. B n° 969 adj. prov. 5 frs.
10°) Terre de 30 ares 80 cent., lieu dit «op het Staefken» sect. B n° 1008a.
11°) Terre de 1 hect. 11 ares 40 cent. lieu dit «op het Staefken» sect. B n° 1009a.
12°) Terre de 8 ares 80 cent., lieu dit «onder Groene Gracht» sect. C n° 496.
13°) Terre de 31 ares 40 cent, lieu dit «onder Groene Gracht» sect. C n° 497.

Les terres reprises sous les nos 1°, 2°, 12° et 13° sont adjug. prov. 150 fr. la verge de 4 ares 22 centiares ; celles reprises sous les nos 3°, 6° et 7° : 140 frs; celles sous les nos 4° et 5° : 115 frs; celles sous les nos 10° et 11° : 130 frs et le n° 8 90 fr. la v.

Renseignements en l'étude de Me Hault, boulev. de la Sauv. 108 ou en celle de Me Keppenne, place St-Jean, 31, à Liége.

N.-B. — Les amateurs devront se munir de leur livret de mariage ou d'un extrait de naissance sur papier libre.

Capitaux à placer sur hypothèque. (F. 6013)

Études de Mes NAVEAU-PAQUE, notaire à Liége et GOOSSENS, notaire à Hannut.

PAR SUITE DE DECES

Vente publique

d'un beau mobilier, livres de droit et autres

Les mardi, mercredi et jeudi 9, 10 et 11 mai 1916, à 9 h. 30 du matin, le notaire Naveau, à l'intervention de son confrère M. Goossens, procédera, rue Charles Morren 41, à Liége, à la vente publique des objets mobiliers suivants :

Meubles de salon. — Canapé, chaises, garnis en velours brun, table genre boul style Louis XIV, 2 bahuts boule écaill. incrustations cuivre gravé, motifs et ornements en cuivre, poêle à moulures e cuivre, grande glace style Louis XIV garniture de cheminée en bronze artistiqu Louis XIV, suspension à gaz en cuivre tables et armoires Louis XIV, tableaux peints.

Chambres à coucher : Lits à deux faces avec sommier, tables de nuit, lavabo-commode en noyer, table à coulisses en acajou, garderobes, commodes en chêne sculpté Louis XVI, horloges avec caisses anciennes.

Mobilier de bureau : Bibliothèque, fauteuils, bureaux-ministres, coffre-fort, machine à écrire Underwood, armoire.

Bijoux : Montres, chaines en or et en nickel, bagues, boutons de manchettes.

Divers : Secrétaire en acajou, buffets en acajou, chaises, armoires, pendules en marbre, suspensions en cuivre à gaz, tables guéridons, carpettes, lampes de vestibule, porte-parapluie en cuivre repoussé, portemanteaux, meubles de cuisine, etc., etc.

Linges divers. Cigares. Tabac en feuilles.

Livres de droit civil, de droit fiscal, de littérature et autres. (catalogues chez le notaire vendeur).

Le mobilier sera vendu le 9 mai pour continuer le 10 s'il y a lieu.

Les livres seront vendus le 11 mai à 9 h. 30.

Au comptant 10 o/o pour frais.

Capitaux à placer sur hypothèques.

Pour les conditions s'adresser au dit notaire. (F. 6038).

Etude de Maitre Henri LINCÉ, notaire à Verviers, rue de l'Harmonie, 29.

—o—

Le mardi 16 mai 1916, à 4 heures de relevée, au local de la Société Mélomane à Herve, en présence de M. le Juge de Paix du canton de Herve, Me Henri LINCÉ, notaire à Verviers, à ce commis par jugement du Tribunal civil de première instance de Verviers, en date du 9 mars 1916, exposera en vente aux enchères publiques et définitives, les

IMMEUBLES

suivants, dépendant de la succession de M. Eugène Lecloux, en son vivant marchand de bois, à Chesseroux-Battice, savoir :

1er LOT. — **Un terrain** avec constructions en ruines par suite d'incendie, d'une maison ayant formé deux habitations et scierie à vapeur, le tout formant un ensemble de 1295 m.2, sis communes de Battice et de Charneux, repris au cadastre de Battice sous les numéros 277p et 277q de la section D, pour une contenance de 630 m.c et de Charneux sous les nos 684b 2 et 684c 2 de la section B, pour une contenance de 665 m.2, joignant Thiriart et Moreau ou leurs représentants et la route de Battice à Maestricht.

Sur la mise à prix offerte de 3000 fr.

2me LOT. — **Une machine à vapeur** à scier le bois, ainsi qu'une **chaudière**, avec leurs accessoires, le tout ayant subi l'incendie et se trouvant établi sur le terrain ci-dessus.

Sur les mises à prix respectives offertes de 150 frs. et de 75 francs.

Renseignements en l'Etude du notaire soussigné.

(F. 6036) (s.) Henri LINCÉ, nre.

Salle de Ventes Saint-Michel
10, PLACE St-MICHEL

Lundi 1er Mai, à 2 heures

Vente de Meubles

6359 *Voir détails aux affiches*

FUMEZ LES CIGARETTES PHABIR

Dépôts : M. Polis-Jupsin, r. du Collège 16, Verviers
M. Daugnac, 10, rue St-Pierre, 10, Huy



Depuis la guerre le prix du Mosa, qui remplace avantageusement le savon mou, n'a pas doublé, sa qualité est restée la même. Le prix du savon mou est huit fois plus élevé (1916)

JUGEZ ET COMPAREZ



Photo de M. Pierre HANNON, coiffeur, Rue Ste-Walburge, 115 chauve depuis 2 ans 1182

Voici une preuve entre toutes indiscutable

RÉSULTATS OBTENUS en 8 mois, grâce à l'emploi de la

Sève Wy

Maison WYNEN

LIÉGE Rue St-Gilles, 50 **LIÉGE**

Nous avions annoncé l'OUVERTURE du

Magasin de Chaussures

de M. L. JOIRIS

Rue de la Cité, 10. LIÉGE

Joignant le Grand Bouillon

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que cette maison met en vente une quantité de chaussures de luxe et ordinaires de fabrication d'avant la guerre ainsi que des lots de bottines de toute beauté pour hommes, de 13,75 à 19,90 et pour dames, de 10,95 à 20.50.

Nous invitons nos lecteurs à voir les étalages.

ARTICLES DE 1re COMMUNION

1677

Service accéléré par bateau à vapeur américain entre Liége- Ivet

Localités intermédiaires et vice-versa Bureau : GODINNE, *quai St Léonard, 48 Liége.* Départ tous les mardis midi. Prix avantageux. f 6334

Cinéma Américain

18, Rue de la Régence, Liége

Du 28 courant au 5 Mai

ENTRÉE PERMANENTE

Vertige de Haine

Grand drame passionnant en quatre parties. Film Pathé

Le testament de Mme Giraud

Série Dore Gaumont, drame en trois parties

Le VAUTOUR et la COLOMBE

Comédie dramatique en deux parties

La Reine de Sabbat

Drame en deux parties

LA BOHÊME

Drame de la vie réelle, trois parties

Par la Main d'un autre

Drame poignant en quatre parties

EXPIATIONS

Fine comédie dramatique en quatre parties

LA FIÈVRE JAUNE Drame en quatre parties

Cinéma - Scala

3, Boul. de la Sauvenière, 3

- LIÉGE -

Programme du 28 Avril au 4 Mai inclus

ÉVA

grand drame sentimental et réaliste en 6 parties, interprété par Mme Henny Porten

Danseuse Vampiresque

comédie dramatique Nordisk en 3 parties interprétée par les célèbres artistes Betty Nanssens et Pailander

Le Maître de Forges

gr. drame émouvant en 3 parties. D'après le célèbre drame de Georges Ohnet de l'Académie Française

Piège à Cambrioleurs, com. Vitagr.

L'ÉTAU grand drame passionnel

Noël de Gribouille, comique

Luttes et Lutteurs, documentaire

5703

Belle Vente Publique
de
MEUBLES

Mardi 2 mai et jour suivant à 1 heure dans les salles Léon Pirotte, 6, place Saint Paul à Liége.

Mobilier de salon, salle à manger, bureaux, bibliothèques, coffres-forts.

Chambres à coucher, salle de bain, cuisinières à pavés et autres, meubles de cuisine.

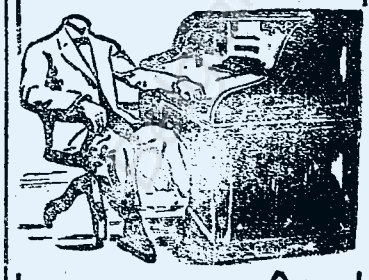
Au comptant dix pour cent.

D. BARÉ, huissier.

Exposition la veille de 9 à 6 heures.

(F. 6358)

NE PERDEZ



PAS LA TÊTE

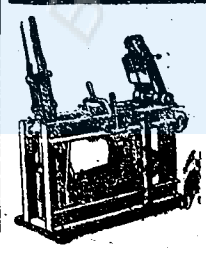
vous qui êtes atteints d'asthme ou d'une affection de la poitrine, de la gorge ou des poumons, si vous avez en vain demandé la guérison à quantité de remèdes. Vous n'avez pas pu vous guérir parce que vous n'aviez mis la main sur le remède qu'il vous fallait employer. Vous vous guérirez sûrement par l'emploi du Sirop de l'Abbaye, le merveilleux et infaillible sauveur des poumons. Le Sirop de l'Abbaye ne donne jamais de mécomptes, il n'a aucun effet nuisible et de très nombreux poitrinaires lui doivent la santé.

Lorsque vous toussotez, toussez ou êtes enrhumé, prévenez donc les conséquences dangereuses; guérissez vous de suite, prenez **Sirop de l'Abbaye.** l'infaillible

Si vous êtes atteints d'asthme, d'influenza, de bronchite, de coqueluche ou de toux catarrhale, d'une affection quelconque de la poitrine, de la gorge ou des poumons; si vous voulez *au plus tôt* vous guérir *définitivement*, prenez **Sirop de l'Abbaye.** le *seul et unique*

Ce remède fait dissoudre les glaires; il purifie et tonifie la poitrine.

Le flacon fr. 2.25, fr. 4.—, fr. 7.—. Exigez la signature L. I. AKKER, Rotterdam. Dépôt-Principal pour la Belgique : O. de Beul, Anvers. En vente dans toutes les pharmacies.



PRESSES A BRIQUES

Garanties contre les risques de guerre

ATELIERS

Ad. de Saint-Hubert
à Orp-le-Grand